



Commission de la recherche du Conseil Académique

Formation plénière
23 septembre 2021

Relevé de décisions

Cette séance se déroule en visioconférence

CRP - 06.07.2021 -Présidente de séance : Caroline Bertonèche, Présidente du Cac

Collège A : Professeurs des universités et personnels assimilés

Elu.e	Présent.e	Excusé.e	Procuration à
BEGUE-SHANKLAND Laurent		X	Radu Burlacu
BURLACU Radu	X		
CHALABAEV Aïna	X		
DAVOUST Laurent		X	Yves Wouters
FORVILLE Thierry	X		
GODIN-RIBUOT Diane	X		
KADA Nicolas		X	Christine Verdier
LEPETIT Marie-Bernadette	X		
PERRIER Pascal	X		
RAY Pierre	X		
REBOUD Jean-Luc		X	Aïna Chalabaev
ROSSI Caroline	X		
SLAMA Serge	X		
VERDIER Christine	X		
WOUTERS Yves	X		

Collège B : Enseignants-chercheurs, enseignants et personnels assimilés

Elu.e	Présent.e	Excusé.e	Procuration à
BOUDJADA Nassira			
CAVAILLES Pierre		X	François-Xavier Mevel
CHAUVIN Alan	X		
DE ROSNY Eve	X		
DEBIZET Gilles	X		
GUILLAUMIN Cyriac		X	Diane Godin-Ribuot
HILY-BLANT Pierre		X	Stéphane Sadoux
LARROUDÉ Philippe	X		
LAVOREL Sabine		X	Marie-Bernadette Lepetit
MACLEAN Catriona			
RIASSETTO David	X		
SADOUX Stéphane	X		
SCHWAB Didier	X		
SORBA Julie	X		

Collège C : personnels ingénieurs, administratifs, techniques et des bibliothèques, en exercice dans l'établissement ou dans ses établissements-composantes

Elu.e	Présent.e	Excusé.e	Procuration à
BERTHOME Grégory	X		
MEVEL François-Xavier	X		
REY Benoît	X		
ROUSSET Isabelle	X		
SEIGNEURET Natacha	X		

Collège D : Doctorants

Elu.e (T:titulaire S:suppléant)	Présent.e	Excusé.e	Procuration à
DUPUIS Clémence (T)	X		
MARTIN Julie (S)			
FAGNON Vincent (T)	X		
RAHMANI Boubakr (S)			
OLIVRY Auguste (T)	X		
BASLE David (S)			
COUTAUD Ulysse (T)			
GAUTHERON Flora (S)			
POPRAVKA Lencka (T)		X	
CHATIRICHVILI Odile (S)			
ZEAITER Nour (T)		X	

Personnalités extérieures

Nommé.e (T:titulaire S:suppléant)	Présent.e	Excusé.e	Procuration à
CHANDEZON Frédéric (T) - CEA		X	
PREJBEANU Lucian (S) - CEA	X		
VAN DER BEEK Kees (T) - CNRS	X		
CALVEZ Vincent (S) - CNRS			
ROSSI-BATÔT Catherine			
SCHOBBER Helmut		X	Thierry Forveille
SORRENTINO Monique (T) - CHU			
DUCKI Camille (S) - CHU		X	

CR P - Invités permanents

Invité.e	Fonction	Présent.e	Excusé.e.s
Yassine Lakhnech	Président de l'UGA		X
David Déchenaud	Vice-président "Formation et vie étudiante"		X
Anne-Catherine Favre	Vice-président du Conseil d'administration		X
Christophe Ribuot	Vice-président "Ressources humaines"		X
Jérôme Paret	Directeur Général des Services		X
Anne Dalmasso	VP Recherche et Innovation en SHS		X
Hervé Pelloux	Chargé de mission "Recherche en santé"		X
Valérie Perrier	Chargée de mission "Recherche en ingénierie"		X
Gaëlle Calvary	Chargée de mission "Valorisation recherche"	X	
Hélène Casalta	Directrice de la recherche à l'ENSAG		X
Marie-Estelle Binet	Directrice de la recherche à l'IEP	X	
Directoire pôle CBS	Un membre du directoire représente le pôle	Frédérique Loiseau	
Directoire pôle PEM	Un membre du directoire représente le pôle	Nicolas Retière - Guillaume Bachelier	
Directoire pôle PAGE	Un membre du directoire représente le pôle	Jean-Charles Augereau	
Directoire pôle MSTIC	Un membre du directoire représente le pôle	Jean-Paul Jamont	
Directoire pôle PSS	Un membre du directoire représente le pôle	Anne-Bartel Radic	
Directoire pôle SHS	Un membre du directoire représente le pôle		X
Denis Jongmans	Directeur CED	X	
Jérémy Prétet	Directeur DGD RIV	X	
Martine Fiodorov	Directrice DAPAR - DGD RIV	X	
Cécile Fasoli-Henry	Directrice DSFR - DGD RIV		X
Maurizio Ponzoni	Directeur DAPIV - DGD RIV		X
Marie-Amélie Vergez	Directrice 2DPRI - DGD RIV		X
Véronique Boudaud	Assistante équipe VPRI - DGD RIV	X	
Carole Musset	Admin. Recherche DGD RIV	X	
Carole Kada / Catherine Desplanques	Directrice et directrice adjointe DGD RH		X
Invités ponctuels			
Invité.e	Fonction	Présent.e	Excusé.e
Karine Samuel	Vice-Présidente Rayonnement et Relations Internationales	X	

Ordre du jour

- **Information du Vice-président recherche**
- **Campagne invités 2022**
- **Appel IRGA 2022**
- **Appel CDTools**
- **Unité de Service Ingénierie de projets**
- **Second avis sur demande réinscription doctorant G**
- **Renouvellement direction LCIS**
- **Renouvellement direction IPHIG**
- **Approbation du relevé de décision CR P 24.06.2021**
- **Approbation du relevé de décision CR P 06.07.2021**
- **Questions diverses**



Rappel procédure vote



Rappel procédure vote

Preennent part aux votes

- **les 46 membres élus de la commission de la recherche :**
 - les élus aux collèges A (15 élus), B (15 élus), C (5 élus) et D (6 élus),
 - les 3 personnalités extérieures nommées par le CEA, le CNRS, le CHU,
 - les 2 personnalités extérieures désignées par la Commission de la recherche,
- la Présidente du CAc qui préside la séance

Ne prennent pas part aux votes

tous les invités permanents et ponctuels

- les membres de l'équipe politique
- les membres de l'équipe Vice-présidence recherche et innovation
- le représentant du directoire de chaque pôle de recherche
- la direction du CED
- les membres des DGD RIV, RH

Information du Vice-président recherche et innovation

Composition de la CR

Collège A

Corinne Ravelet, promue Professeur des Universités au 1^{er} septembre 2021, perd la qualité au titre de laquelle elle a été élue pour siéger au sein du collège B.

Son siège est vacant ; des élections partielles sont prévues en fin d'année.

Information du Vice-président recherche et innovation

Composition de la CR Collège des doctorants

Départ de **Christophe Poncet**, élu au collège des doctorants en qualité de titulaire, qui a soutenu sa thèse en juillet 2021

Ulysse Coutaud, son suppléant passe titulaire ; **Flora Gautheron** siège comme suppléante.

Information du Vice-président recherche et innovation

Composition de la CR

Collège des personnalités extérieures

Départ d'**Eric Quémerais**, ADSR du site de Grenoble, représentant du CNRS au collège des personnalités extérieures de la CR

Il est remplacé par **Cornelis (Kees) van der Beek**, à compter du 1^{er} septembre 2021

Cornelis (Kees) est directeur de recherche au CNRS, actif au Centre de Nanosciences et de Nanotechnologie (C2N) de Paris Saclay, physicien de la matière condensée à l'INP. Il a démarré sa mission au 1^{er} septembre 2021 comme adjoint à la nouvelle directrice scientifique référente Marie Gaille de l'INSHS.



Campagne invités 2022

Méthodologie

- Des enveloppes attribuées à chaque pôle en tenant compte du taux de pression,
- Travail des pôles, classement voté en Conseil de pôle,
- Travail en commissions composées des membres conseil CSPM et représentants directions de pôles
- Décisions de financements en Conseil de CSPM

Critères

(annoncés lors de l'appel)

- L'excellence scientifique du candidat ou de la candidate.
 - La pertinence de son projet de recherche et/ou d'enseignement ainsi que son apport au laboratoire et/ou à la composante de formation qui l'accueille.
 - Un apport à la politique internationale favorisant des perspectives de pérennisation des liens entre l'établissement étranger et nos établissements serait apprécié.
-
- ▶ Un équilibre sera recherché entre grands domaines disciplinaires en tenant compte de leurs poids respectifs.
 - ▶ Une attention particulière sera portée aux dossiers de candidats qui, en lien avec les équipes pédagogiques et scientifiques, prévoient d'anticiper leur séjour en donnant des cours ou des séminaires à distance.

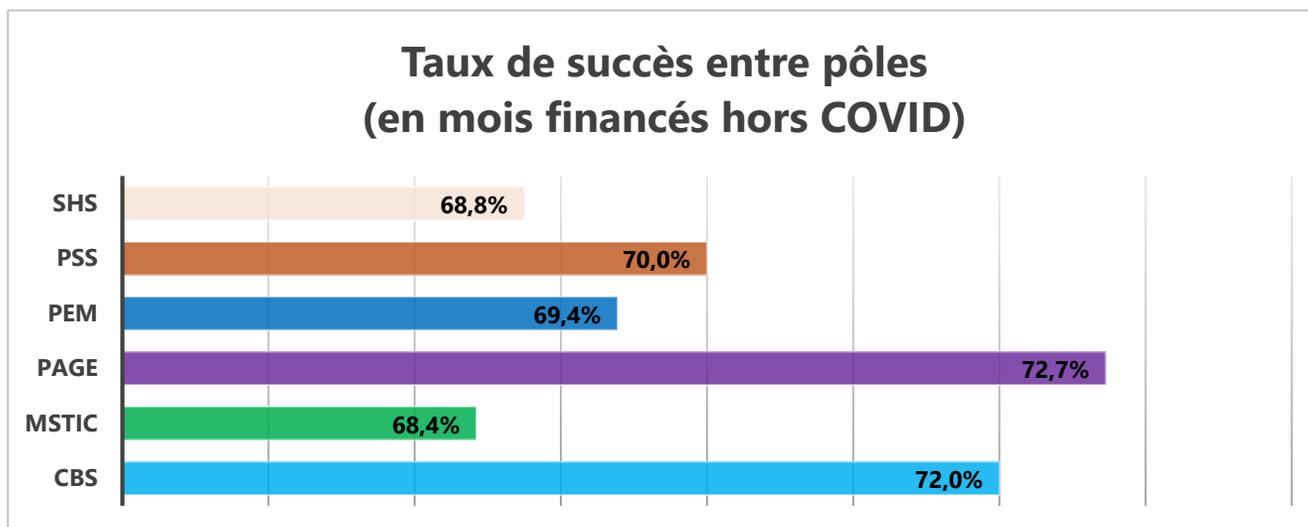
Candidatures déposées

	TOTAL DES DEMANDES		Nouvelles demandes 2022		Dossiers Report COVID 2021	
	Nb dossiers	Nb de mois total demandé	Nb dossiers	Nb de mois total demandé	Nb dossiers redéposés suite COVID en LP	Nb de mois redemandés suite covid
CBS	6	15,00	5	12,50	1	2,50
MSTIC	11	20,00	10	19,00	1	1,00
PAGE	8	13,00	7	11,00	1	2,00
PEM	19	34,50	13	24,50	6	10,00
PSS	10	17,00	6	10,00	4	7,00
SHS	12	19,50	9	16,00	3	3,00
Total	66	119,00	50	93,00	16	25,50

► Nombre de reports COVID susceptible d'augmenter encore.

Résultats

► 25 dossiers hors report COVID pour 37 mois





Appel IRGA 2022



Calendrier IRGA 2022

- ▶ Discussion des propositions des pôles en CR le 6 juillet
- ▶ Préparation du texte AàP
- ▶ Discussion en VPR&I le 17 septembre
- ▶ Vote en CR le 23 septembre
- ▶ Décision en directoire UGA le 1^{er} octobre
- ▶ Lancement avant mi-octobre

IRGA 2022 : grands objectifs

- ▶ augmenter le taux de succès,
- ▶ positionner IRGA comme complémentaire aux actions et appels,
- ▶ suivre les recommandations votées en CA sur la déontologie des AàP.

IRGA 2022 : volet nouveaux arrivants

- ▶ Première intention de le réserver aux EC pour des raisons de budget de nos établissements et prenant en compte le soutien par les ONR à leurs nouveaux recrutés.
- ▶ Discussions récentes en VPR&I, pôles dont PEM, ...
- ▶ Attribution à chaque établissement de 10 k€ par MCF recruté hors mutation
- ▶ Proposition de ne pas ouvrir le volet NA, chaque MCF recevant une dotation de 10 k€ sur présentation d'un projet de recherche.
- ▶ Pour un soutien au delà, possibilité pour les nouveaux arrivants de déposer un projet exploratoire-émergent.

IRGA 2022 : évolutions

► Aménager la procédure de sélection-décision

	Volet	Pilotage	Comité	Instance consultative	Instance décisionnaire
1	Exploratoires - émergents	VPR&I élargie	Pour chaque pôle, issu du conseil de pôle	Pour chaque pôle, le conseil de pôle	Directoire UGA
3	Innovation		Comité innovation	CR du CAc	
4	International	VPRI	VPRI élargie	CR du CAc	

► Refonte du volet international : focaliser les moyens RH sur les partenaires stratégiques

IRGA 2022 : retour du GT

- ▶ A titre indicatif, fournir les indicateurs de l'année passée. Pour être conforme à notre demande de restitution de la campagne précédente. Concrètement, un lien vers le bilan de l'année passée.
- ▶ NA et PEE : **Pack 1** : Fonctionnement/ investissement. De 10 à 30 k€ : *Ne pas indiquer de limite plancher mais formuler "dans la limite de 30 k€"*
- ▶ *Le GT maintient sa position contre la présélection en interne avant envoi à l'expert externe. Tous les projets répondant aux critères factuels doivent bénéficier d'une expertise externe. Le rejet d'un projet lors de cette phase de présélection doit expliciter quel critère factuel n'est pas rempli.*
- ▶ Reformulation : Les projets ne pourront pas être la seule continuité d'une thèse ou d'un ... ; (un projet de recherche est toujours le « prolongement » d'une recherche antérieure dans le sens où elle s'appuie forcément sur quelque chose).
- ▶ Les recrutements des doctorants doivent s'inscrire dans le calendrier de la campagne annuelle des Écoles Doctorales : *Attention, peut être très contraignant et restreindre l'attractivité internationale de l'offre de thèse. Le calendrier de l'ED plie le calendrier des projets donc ? Toutes les thèses commenceraient donc le 1er octobre chaque année ?! Cela nécessite une discussion en CR.*

DISCUSSION

Julie Sorba : 5ème puce de la diapo 22 : est-ce que le calendrier des ED va s'adapter à celui des projets ?

Hervé Courtois : il arrive que les recrutements s'opèrent sans que les ED soient consultées et avec un calendrier et processus différents. Les ED doivent pouvoir contribuer au recrutement.

Julie Sorba : il pourrait être très intéressant de les associer et de se servir de leurs compétences mais comment procéder sachant que les ADR commencent en octobre ?

Hervé Courtois : les thèses IRGA démarrent aussi au mois d'octobre ; le recrutement pourrait être bouclé en avril si un candidat est disponible.

Gilles Debizet : fixer la date en octobre pourrait gêner certains recrutements, notamment en post-doc car c'est une période propice aux soutenances de thèses. On doit travailler l'articulation avec les ED pour bénéficier de leur savoir-faire. Il peut parfois être pertinent que des collègues ayant l'habitude de recruter au niveau national ou international puissent accompagner et conseiller les porteurs d'ADR IRGA.

Marie-Bernadette Lepetit : je suis d'accord pour garder un peu de flexibilité mais que signifie faire participer les ED aux recrutements ? Certes, certains collègues ont l'habitude de gérer des recrutements, et pas seulement dans le cadre des ED ; mais les caractéristiques qu'un porteur de projet peut attendre d'un candidat peuvent être différentes de celles choisies par les ED. L'ED de physique, par exemple, donne un poids très important au fait d'être à l'aise à l'oral ; peut-être que le porteur de projet préfère une personne qui s'intéresse plus au fond qu'à la forme. Comment l'articulation peut-elle se mettre en œuvre ? Sur une base de volontariat, de bonnes relations ou d'obligation et de quelle manière ? Cela mérite d'être clarifié. Les recrutements ne peuvent être opérés par les ED indépendamment du souhait des porteurs de projets.

Gilles Debizet : je partage entièrement tes interrogations. L'articulation doit se faire sur la base de conseils et d'appuis et non en passant sous le joug d'une entité.

Denis Jongmans : le point a déjà été discuté dans le cadre des projets CDP Idex. Je rappelle que les directeurs des ED inscrivent les doctorants et peuvent refuser certaines candidatures, pour autant, ils ne participent pas à la sélection. Dans certains cas, l'ED et le porteur de projet peuvent s'accorder pour avoir des comités communs. Dans le cadre des CDP, la sélection était opérée par les porteurs de projets en suivant une procédure sur laquelle tout le monde s'était accordé ; les dossiers étaient ensuite transmis aux ED qui avaient un droit de veto si elles jugeaient la qualité de certains dossiers insuffisante. Il faut bien distinguer la sélection de l'inscription.

Herve Courtois : la formulation actuelle doit être revue. Le GT enverra une proposition de texte.

IRGA 2022 : retour du GT

- ▶ Volet international : *Il faudrait que la liste des partenaires soit connue un an à l'avance ; car sinon, on se demande comment on peut préparer le terrain. L'élaboration de cette liste doit faire preuve de transparence, au même titre que l'évaluation des projets. On imagine bien que cette liste répond à des enjeux discutés en amont, et que certains labos sont implicitement concernés et d'autres pas. Si des évolutions dans ces partenariats, bien les annoncer en avance.*
- ▶ *Comment peut -on demander un engagement ferme d'un partenaire alors que l'impétrant et sa structure ne peuvent s'engager avant plusieurs mois vis-à-vis de ce partenaire ? => prévoir une clause de contrôle de l'engagement du partenaire dans un délai réduit après sélection par l'UGA et une liste d'attente des projets internationaux dans laquelle piocher en cas de non engagement ferme du partenaire. Prévoir un « pré-engagement ferme » plutôt ?*
- ▶ *International, Post-doc de 24 mois : trop court => autoriser jusqu'à 36 mois pour attractivité internationale*

DISCUSSION

Julie Sorba : diapo 24 sur le volet international. La liste des partenaires doit être connue au moins un an à l'avance pour préparer correctement le terrain et l'information doit être accessible à tous.

Marie-Bernadette Lepetit : comment pourra-t-on faire évoluer cette liste ?

Hervé Courtois : Karine Samuel répondra à cette question. En réponse aux questions inscrites dans la seconde puce de la diapo 18 : les projets seront financés sous réserve expresse de l'obtention du co-financement du partenaire à hauteur de 50% du montant total à financer. Un courrier d'engagement, signé par un représentant habilité, est une pièce obligatoire à joindre au dossier de candidature. Les porteurs d'un projet labellisé devront produire un courrier de confirmation ferme de l'engagement du partenaire dans les 4 semaines suivant la publication des résultats. En l'absence de ce document, la commission se réserve le droit d'annuler le financement accordé au profit d'un autre projet en liste d'attente.

Karine Samuel : sur le volet international, la durée du post doc a été allongée à 36 mois comme cela a été demandé. Concernant l'engagement du partenaire, j'ai repris le texte en demandant un courrier d'engagement signé par un représentant habilité. Ce sera à l'appréciation des collègues. Nous avons ajouté la phrase suivante : « les porteurs d'un projet labellisé devront produire un courrier de confirmation ferme de l'engagement du partenaire dans les 4 semaines suivant la publication des résultats. » Sachant que les résultats sont proclamés en mars, on a jusqu'à mi-avril pour une thèse qui va démarrer en septembre. On estime que si à la mi-avril il n'y a pas d'engagement ferme, la situation deviendra un peu tendue.

Concernant la question des partenariats stratégiques, la Vice-présidence relations internationales a travaillé sur cette notion de partenariat stratégique global dans la stratégie

relations internationales de l'établissement. Nous avons collectivement retenu une définition de ce qu'est un partenaire stratégique. Cette définition figure dans le volet international de l'appel IRGA : « Les partenariats stratégiques se caractérisent par un engagement multidimensionnel des deux établissements, impliquant la réalisation conjointe d'un plan d'action, le déploiement de ressources, une réciprocité dans les moyens engagés sur plusieurs années. » Un partenariat stratégique s'inscrit dans la durée, mais nous souhaitons avant tout pouvoir ancrer les projets de thèses dans des projets plus englobants, plus pérennes et qui s'inscrivent dans un plan plus large. Nous

avons élaboré ce type de plan avec des partenaires comme Tsukuba et Swansea. Dans la liste, figurent les 4 partenaires suivants : Karlsruhe Institute of Technology (KIT), University of Oxford, McMaster University et National Taiwan University (NTU). La relation avec ces 4 universités est déjà structurée et fera l'objet d'une réflexion sur la mise en place d'un plan stratégique dans les mois qui viennent. Nous avons ajouté dans la liste des partenaires stratégiques, les partenaires de l'université européenne Unite!. L'UGA est actrice de cette université européenne qui est au cœur de notre politique partenariale et de notre place au sein de l'enseignement supérieur européen. Il y aura la possibilité de financer une thèse avec un de ces partenaires. Un gros travail de communication est en cours sur le site web de l'UGA pour présenter de manière beaucoup plus fine les partenariats stratégiques dans leur dimension, dans les différentes disciplines et types de projets menés avec chacun de ces partenaires, de façon à donner les informations aux collègues qui pourront contacter un référent identifié s'ils souhaitent initier une collaboration. Tout sera prêt au moment du lancement de l'appel.

Marie-Bernadette Lepetit : l'engagement du partenaire dans les 4 semaines suivant la publication des résultats ne me semble pas convenable. Cela suppose que le partenaire scientifique n'a pas à répondre lui-même à un appel à projets dans son université pour trouver le complément de financement au financement IRGA ; AàP qui peut avoir son propre timing et qui n'est pas compatible avec les 4 semaines de l'AàP IRGA. Il arrive souvent que les 2 partenaires répondent chacun de leur côté à des AàP lancés dans leur université pour trouver les deux parties de financements. Il faudrait demander dans le projet si le partenaire de l'autre université doit répondre à un appel, quand les résultats seront connus, et qu'à la suite du processus on demande l'engagement du partenaire, quitte à prévoir un report du début du projet.

Karine Samuel : cette question a déjà été abordée avec nos partenaires stratégiques et on essaye autant que possible de synchroniser nos calendriers. Nos partenaires sont au courant que nous avons ce type d'AàP qui vise à financer du cofinancement. L'objectif est de travailler avec eux sur une forme de synchronisation, au moins pour les financements de thèses qui sont engageants sur plusieurs années, pour éviter que certains doctorants démarrent leur thèse en France et ne puissent poursuivre avec le partenaire au bout de 18 mois. On veut éviter que ce type de situation se reproduise. Par ailleurs, dans l'appel, on ouvre la possibilité à d'autres financements que la thèse en cotutelle. Les thèses en cotutelle se feront uniquement avec les partenaires stratégiques. Il est possible par ailleurs de financer des projets pour booster une coopération de recherche, avec des montants moindres, comme ceux qui s'opèrent dans le cadre de l'alliance campus rhodanien.

Marie-Bernadette Lepetit : est-ce que ces informations de calendriers des appels avec la liste des partenaires seront communiquées ?

DISCUSSION

Karine Samuel : nous avons une diversité des partenaires et chacun a son propre mode de fonctionnement. Nous essayerons d'être le plus précis possible sur ce type de question dans l'information que nous mettrons en ligne.

Serge Slama : à la page 6 du cahier des charges, concernant les allocations doctorales de recherche, plusieurs points me semblent problématiques :

- Les contrats doctoraux infructueux sont rebasculés en contrats ordinaires dans les ED : qui décide de l'attribution du contrat doctoral ? Si c'est l'ED, elle peut être tentée de déclarer infructueux le recrutement pour récupérer un contrat.

- En cas de demande d'ADR, l'ED devra justifier du nombre de soutenances au-delà de 4 ans des thèses financées. Je ne vois pas pourquoi un jeune porteur de projet serait sanctionné sur la non soutenance de thèse au sein de son ED. Je pense que c'est hors sujet.

- Chaque directeur de thèse potentiel s'assurera auprès de son ED de rattachement du respect des règles en vigueur, en matière de taux d'encadrement dans le cadre de la mise en place du RI du CED. Or, le CED n'est pas compétent pour fixer un taux d'encadrement de thèse. C'est de la compétence des ED. On peut faire référence au taux d'encadrement fixé par les ED puisque c'est prévu par les textes.

- Concernant le post-doctorat, je ne vois pas pourquoi les candidats « devront justifier d'une expérience extérieure au laboratoire ». Cela signifie que les post-doctorants sur ces projets-là ne pourront pas être attribués à nos doctorants.

Tous ces points me posent d'énormes difficultés.

Thierry Forveille : pour appuyer la remarque de Marie-Bernadette, 4 semaines après une décision me paraît totalement irréaliste. Evidemment il ne faut pas financer s'il n'y a pas d'engagement du partenaire au début de la thèse, mais, entre fixer une date limite mi-avril et une autre au 1er octobre, il y a une marge considérable. Pour certains de nos partenaires, un demi financement de thèse ne pose pas de problème pour s'engager, mais tous nos partenaires n'ont pas autant d'argent que cela. Je pense qu'il faut mettre une date limite probablement en juillet.

Serge Slama : il faut articuler la décision avec les ED ; si cela arrive trop tardivement les ED ne peuvent pas se prononcer sur les candidats.

Karine Samuel : je dirais au plus tard début juin.

Gilles Debizet : le processus de validation de l'ED pourrait être mené en parallèle plutôt qu'en série.

Thierry Forveille : les ED peuvent valider les candidatures indépendamment du fait que ce soit financé. Ce sont deux décisions indépendantes. Evidemment il ne faut pas démarrer avec un financement incomplet.

Concernant la remarque relative à la mobilité des doctorants, le fait qu'il doit y avoir une obligation de mobilité sur les post-doc me paraît une excellente chose. Cela a été longtemps la politique de l'UJF. Les personnes doivent bouger.

Yves Wouters : la clause de mobilité a disparu à l'UGA.

Serge Slama : sur le principe je suis d'accord, c'est une très bonne chose de recommander la mobilité, mais tel que c'est rédigé, un doctorant issu de l'ED ne pourra pas obtenir un post-doc.

Julie Sorba : il pourra y prétendre s'il a eu une expérience ailleurs. Il ne peut pas enchaîner une thèse à l'UGA puis un post-doc à l'UGA.

Serge Slama : cela me paraît assez radical et cela risque de barrer le vivier de candidats.

Gilles Debizet : on parle d'une expérience de recherche, passer plusieurs mois dans un autre laboratoire. Cette expérience peut être liée à l'obtention du master. La façon dont cela est tourné laisse des possibilités d'interprétations et une variété de prise en compte de ce qu'est une expérience de recherche. L'activité de recherche peut être antérieure, liée au doctorat ou postérieure au doctorat.

Isabelle Rousset : il serait bien de garder une certaine liberté et de faire attention à ce que la formulation n'interdise pas nos doctorants de candidater chez nous. Il arrive que nos doctorants, quelques années après leur thèse, n'aient pas trouvé de contrat faute de post-docs ailleurs. Parfois les meilleurs candidats sont chez nous, il ne faudrait pas que nous soyons privés de ces candidats.

Hervé Courtois : sur un contrat IRGA de 2 ans on peut se donner un peu de temps pour trouver un post-doc.

Serge Slama : il ne faut pas empêcher de recruter un local même si on peut inciter. Je suis sceptique sur l'idée qu'un master 2 suffise.

Hervé Courtois : le meilleur service que l'on puisse rendre à ces candidats c'est de les inciter à partir à l'extérieur de Grenoble.

DISCUSSION

Isabelle Rousset : en SHS on a des difficultés pour trouver les candidats. Les post-doc en sciences du langage sont très rares. Si on attend qu'ils aient une expérience dans un autre laboratoire une bonne partie des gens ne pourront pas être recrutés à l'UGA.

Hervé Courtois : puisqu'il y a peu de post-doc au niveau national, cela veut dire qu'il va y avoir des candidats de Paris, Lyon ou ailleurs.

Isabelle Rousset : il ne faut pas que l'on s'interdise de prendre un candidat grenoblois qui aura fait sa thèse à l'UGA si jamais il était le meilleur.

Hervé Courtois : il faut se l'interdire, car pour le doctorant grenoblois il est intéressant qu'il ait une expérience ailleurs. Il est tout autant intéressant pour le laboratoire d'avoir un candidat qui vient de l'extérieur et qui apporte de nouvelles idées. C'est ce qui est dit dans le document. S'il y a peu de post-doc, justement l'UGA en offre et pourra recruter de bons candidats.

Isabelle Rousset : dans les autres universités ils ne suivent pas forcément cette politique-là. Cela veut dire que l'on va recruter des doctorants extérieurs au site en contrat de post-doc, nos doctorants ne seront pas pris ailleurs et se retrouveront avec zéro expérience en post-doc. Je suis d'accord dans l'absolu si c'était la règle partout et si c'était respecté partout mais c'est loin d'être le cas.

Serge Slama : je pense qu'on handicape nos doctorants.

Hervé Courtois : je vous signale que cette disposition était déjà dans l'appel précédent.

Julie Sorba : la disposition était dans l'appel précédent et cela n'a pas été discuté par le GT. Je suis confrontée à la question et vais devoir faire le tri. Je partage l'idée qu'une expérience sur un autre site de recherche est toujours un plus pour un chercheur.

Gilles Debizet : je suis également d'accord. Je souligne la notion d'expérience de recherche. Pour répondre aux deux remarques, on peut imaginer accompagner le doctorant pour qu'il passe quelques mois dans un autre laboratoire en France ou ailleurs. On lui apporte un avantage important. Ce serait dans son intérêt de se présenter à des postes à l'extérieur de Grenoble. On peut faire évoluer nos façons de s'ouvrir à l'extérieur lors de l'apprentissage doctoral.

Philippe Larroudé : on n'a plus de moyens pour faire ce genre de chose.

Pascal Perrier : je comprends les réticences, dans le domaine des SHS il y a une filiation théorique que vous tenez à garder près de vous. C'est aussi une chance, d'obliger les doctorants à partir au moins un an, parce que cela leur donne la possibilité de revenir. Aujourd'hui de plus en plus de commissions prennent en compte le fait que les candidats sont sortis de l'université. Il faut inciter nos doctorants à partir car c'est leur donner plus de chance de trouver un poste de MCF. Je comprends que ce soit douloureux de se séparer d'étudiants que l'on a formés, d'une part, et que l'on considère comme étant brillants, mais c'est une chance à leur donner.

Isabelle Rousset : la réalité des retours que j'ai : il y a environ 50 candidatures par post-doc et dans 90% des cas c'est le local qui est pris dans toutes les universités de départ autres que l'UGA. Cette année 8 de nos doctorants grenoblois ont vécu cette expérience. Si on s'interdit de prendre les locaux et que lorsqu'ils vont ailleurs c'est l'inverse qui se produit, on ne donne pas forcément la chance à nos candidats.

Thierry Forveille : vos étudiants ne partent pas à l'étranger ? Ils ne vont pas aux États-Unis ?

Julie Sorba : en sciences du langage, il n'y a pas de post-doc aux États-Unis.

Caroline Bertonèche : en SHS, il y a des post-docs aux États-Unis, en Angleterre et ailleurs. Il y a des collègues aux États-Unis, spécialistes de langue et littérature françaises, dans de grandes universités américaines.

Julie Sorba : en langue française il n'y a pas de débouchés aux États-Unis.

Philippe Larroudé : c'est très bien de conseiller à nos étudiants d'aller voir ailleurs mais l'imposer risque de nous bloquer ; en particulier lorsqu'on a un post-doc pour un an, que l'on ne trouve pas de candidat, on est bien content de continuer avec celui qui était en thèse, que l'on connaît, et qui va nous permettre de mettre en route le projet très vite.

Julie Sorba : est-ce qu'on écarte les candidats qui ne répondent pas aux conditions de recevabilité ? Que fait-on si après plusieurs mois on ne reçoit pas de candidatures extérieures, si notamment les extérieurs ne sont pas intéressés pour venir chez nous, alors qu'on a des candidats sur place ?

Marie-Bernadette Lepetit : la question qui se pose est de savoir comment faire pour que les doctorants locaux aient une expérience ailleurs que dans ton équipe de recherche. Il faut trouver un moyen d'éviter trop de consanguinité.

Kees van der Beek : on connaît tous le problème du doctorant qui part au moment où la recherche commence à porter ses fruits. Peut-être un compromis peut être trouvé en mettant à disposition des doctorants locaux des attributions, limitées dans le temps, c'est-à-dire beaucoup moins que 36 mois pour permettre aux équipes de capitaliser sur le travail qui a été fait. Les arguments pour une internationalisation sont tout à fait entendables et sains pour la recherche et la vie du laboratoire en général.

Gilles Debizet : je propose de mettre au singulier « hors du laboratoire d'accueil visé ». Peut-être peut-on jouer sur la formulation ou se mettre d'accord sur le fait d'avoir une acception un peu souple de la formulation. La véritable question qui se pose est de savoir qui va décider si la candidature est justifiée ou pas ? Ce pourrait être le pôle. On pourrait alors préciser que c'est le pôle qui apprécie ou pas la candidature. Par ailleurs, autre point que nous avons discuté en GT, il y a souvent deux types de post-doctorats : le post-doc sur un contrat court de 12 mois, et l'encadrant a besoin de résultats de recherche dans un délai réduit ; il vaut sans doute mieux ne pas aller chercher le post-doc à l'étranger. Il semble plus simple de recruter quelqu'un qui a déjà collaboré dans son laboratoire ou dans un autre. Sur une durée plus longue, la tendance est au post-doc de 36 mois si on veut vraiment avoir une attractivité internationale. Avec l'IRGA j'ai l'impression qu'on est entre deux eaux en termes de performance de projet IRGA selon que l'on est sur un contrat très court de 12 mois ou un contrat très long. On retrouve un peu ces deux positions dans les projets IRGA déjà alloués.

Hervé Courtois : dans les CDP cette même règle s'appliquait. On est en train de discuter d'une règle qui a été appliquée sans soucis pendant 4 ans.

Serge Slama : est-ce qu'elle était bien respectée ?

Hervé Courtois : tout le débat m'invite à vérifier si cela a bien été respecté.

Serge Slama : je ne trouve pas pertinent de dire qu'on prend en compte le taux de thèses soutenues dans les ED ; cela risque de bloquer de jeunes chercheurs. Si un directeur de thèse ne peut pas inscrire un doctorant parce qu'il remplit son quota, je ne comprends pas ce que cela vient faire ici.

Hervé Courtois : c'est un rappel aux collègues : ils doivent se poser la question avant d'écrire leur dossier pour ne pas découvrir au dernier moment qu'ils ne pourront pas encadrer une thèse de plus.

Serge Slama : pourquoi y-a-t-il une référence aux thèses non soutenues dans les 4 dernières années au sein de l'ED ?

Hervé Courtois : l'ED va pouvoir donner un avis qui prendra en compte différentes choses ; des thèses qui n'auront pas été au bout, le taux d'encadrement etc. L'ED peut donner un avis sur l'opportunité de financer une nouvelle thèse soutenue par le collègue qui porte le dossier. On essaye d'être cohérent avec la politique de l'ED qui a son mot à dire sur le processus de sélection et l'acceptation du candidat qui sera proposé.

Gilles Debizet : cette question a été discutée par le GT il y a un an. L'idée est que les pôles aient connaissance de ces éléments lorsqu'ils instruisent l'octroi du Pack ADR. Cela permet d'éviter un phénomène de concentration des moyens qui sont alloués à IRGA par quelques-uns même si cette situation est très marginale.

Hervé Courtois : sur la question des post-doc, on peut s'appuyer sur la proposition de Gilles : on enlève des précisions soit pendant la thèse soit pendant le cadre d'un autre travail doctoral. Je tiens toutefois à maintenir cette clause. Je vous propose que l'on regarde comment cela est mis en place. Si on a un blocage et qu'un porteur ne trouve pas de candidat, on peut en reparler et éventuellement faire preuve de souplesse. Néanmoins il me semble important de mentionner que ces post-doc financent une mobilité des jeunes.

Pascal Perrier : j'ai trouvé la proposition de Kees intéressante. J'ai du mal à imaginer que l'on garde quelqu'un qui a déjà fait une thèse encore 3 ans. C'est l'enfermer dans une seule forme de recherche. On peut considérer que ce soit une zone de transition pour un étudiant qui a du mal à trouver des postes ailleurs. On pourrait ajouter une clause : pour tout post-doc d'une durée supérieure à 12 mois, la personne devrait avoir une expérience de recherche significative et mature mais pas seulement de celle qui correspond à l'observation.

Hervé Courtois : la plupart des post-doc financés par l'appel IRGA sont de 12 mois. C'est laisser la porte ouverte aux locaux et peut-être une démarche efficace et égoïste de la part de l'encadrant. Je pense que ce n'est pas bien pour les candidats ni pour l'UGA.

Thierry Forveille : pour des financements courts il y a notamment les ATER et je suis d'avis que les post-doc IRGA doivent avoir un autre rôle, celui de faire passer par l'UGA des personnes qui viennent d'ailleurs ; c'est bon pour l'UGA.

Hervé Courtois : je vois plusieurs options. Ce qui était proposé à l'origine me semble toujours le bon choix. Sinon, on peut interroger les porteurs des 3 dernières années, regarder les profils recrutés et les difficultés qui ont pu être rencontrées. Ensuite, je ne vois pas d'autre option que de retirer la clause.

Julie Sorba : faire un point sur cette année et la campagne qui arrive me semble bien ; attendons d'avoir un retour des porteurs sur l'application de cette clause et ensuite on pourra affiner.

Hervé Courtois : on lance cette consultation et on fera un retour en tout début d'année sur le profil des post-doc recrutés et l'appréciation des collègues qui ont porté ces projets.

Concernant le plancher à 10 k€ on peut le retirer et simplement aller jusqu'à 30 k€.

Concernant la question de la continuité, ce ne doit pas être le simple prolongement d'une activité. Il faut une nouvelle idée, méthode.

Concernant la présélection, certains directeurs de pôles tiennent à conserver cette étape, certains conseils de pôles également. Lorsqu'il y a beaucoup de projets c'est efficace. Cela permet de concentrer le travail et les efforts sur les projets qui ont une chance d'aller au bout de la sélection. On garde cette formule en documentant le plus possible et en étant le plus rigoureux possible sur cette présélection. C'est un point de vigilance.

Concernant les nouveaux arrivants, se pose la question de la transition. Le Ministère nous a envoyé cette dotation en septembre pour les recrutés 2020 ; on ne va rien faire cette année. On va verser la dotation en début d'année aux laboratoires. Les recrutés 2021 auront aussi leur dotation qui sera financée par le ministère. Il reste les recrutés 2019. Il va y avoir sans doute une quinzaine de collègues. On regardera qui n'a pas été soutenu par l'appel IRGA. Il faut que l'on apporte un soutien à ces collègues parce que si on ferme l'appel « Nouveaux arrivants » cette année on leur ferme l'opportunité de déposer un dossier en 2022.

Gilles Debizet : j'aimerais qu'on se félicite collectivement de cette dotation ministérielle aux nouveaux arrivants. Nous sommes très satisfaits que ce dispositif qu'on avait imaginé en début de GT, avec une dotation systématique pour les « Nouveaux arrivants » ait pu aboutir.

Validez-vous la lettre de cadrage de l'appel IRGA 2022 ?

La Commission de la recherche de l'UGA réunie en séance plénière le jeudi 23 septembre 2021 est invitée à valider la lettre de cadrage de l'appel IRGA 2022.

Le vote anonyme est opéré en direct avec l'outil de sondage intégré à la salle virtuelle ZOOM.
Le résultat est le suivant :

Membres en exercice	46
Membres présents	25
Membres représentés	8
Nombre de votants	33
Voix favorables	30
Voix défavorables	2
Abstentions ou refus de prendre part au vote	1

Après en avoir délibéré, la commission de la recherche valide, à la majorité de ses membres présents et représentés, la lettre de cadrage de l'appel IRGA 2022.



Appel CDTools



AMI CDTools : calendrier

- ▶ VPR&I ce 17 septembre
- ▶ En parallèle : travail du GT de la CR
- ▶ CR du CAc : 23 septembre
- ▶ Directoire : 1^{er} octobre
- ▶ Lancement : 4 octobre

AMI CDTools : travail du GT

- ▶ Demande de possibilité de co-portage
- ▶ Quid des projets qui visent en tout ou partie des partenariats avec des associations ou des collectivités locales ? => ajouter : ou de mobilisation de moyens de partenaires pérennes
- ▶ Certains membres du GT proposent de rajouter « et diversité » ; d'autres non.

DISCUSSION

Hervé Courtois : le co-portage proposé par le GT est une bonne idée.

Argument pour : il est intéressant d'avoir plusieurs collègues de disciplines différentes qui co-portent le projet.

Argument contre : quand il faut rendre des comptes, tenir un budget, il est préférable d'avoir une personne responsable pour correspondre.

Le co-portage sera possible jusqu'à 4 personnes. Au moment de la mise en place du projet, c'est le co-porteur désigné correspondant qui passera les informations au service Idex. La gouvernance et les décisions seront opérées par le co-portage de 4 personnes. Quant à la participation d'un émérite, il lui sera possible d'être co-porteur mais il ne pourra pas remplir les missions de correspondant.

Julie Sorba : certains membres du GT proposent d'ajouter « diversité » avec parité concernant la gouvernance.

Pascal Perrier : dans la plupart des pays où cette contrainte a été posée cela a permis d'augmenter la diversité d'origine des personnes qui portaient un projet. C'est un critère à prendre en compte ; il n'y a pas de quota.

Giles Debizet : on propose de ne pas mettre de critères derrière le terme diversité et de l'afficher pour laisser les porteurs de CDP en faire leur propre interprétation.

Validez-vous la lettre de cadrage de l'appel CDTools ?

La Commission de la recherche de l'UGA réunie en séance plénière le jeudi 23 septembre 2021 est invitée à valider la lettre de cadrage de l'appel CDTools.

Le vote anonyme est opéré en direct avec l'outil de sondage intégré à la salle virtuelle ZOOM.

Le résultat est le suivant :

Membres en exercice	46
Membres présents	25
Membres représentés	8
Nombre de votants	33
Voix favorables	30
Voix défavorables	2
Abstentions ou refus de prendre part au vote	1

Après en avoir délibéré, la commission de la recherche valide, à la majorité de ses membres présents et représentés, la lettre de cadrage de l'appel CTools.



Unité de Service Ingénierie de projets

Contexte

- ▶ Politiques nationale et européenne favorables au développement de la recherche et au financement sur projets
- ▶ Création de l'EPE UGA avec une volonté de poursuivre la dynamique projet et développer les moyens de son ambition
- ▶ Dans le plan stratégique de l'UGA : Développer collectivement nos ressources financières et humaines ; se projeter sur une approche pluriannuelle des ressources humaines et des finances
- ▶ Renforcer et accélérer la collaboration au sein de l'UGA et améliorer l'offre de service
- ▶ Harmoniser les pratiques et optimiser la mobilisation des ressources dans un contexte tendu en termes de charge d'activité

Définition de l'Ingénierie de projets

Il s'agit en matière de projets de recherche subventionnés :

D'accompagner les scientifiques qui répondent aux appels à projets des financeurs institutionnels, depuis les prémices d'un projet jusqu'à son complet achèvement

- *Veille technologique et réglementaire (en amont des appels)*
- *Communication, sensibilisation, formation sur les opportunités de financement (en amont des appels)*
- *Assurer le montage juridique, administratif et financier, et leur encadrement contractuel en cas de sélection (en réponse aux appels)*
- *Accompagner les scientifiques dans la réalisation de grands projets, en termes de management, d'interactions avec les partenaires et les financeurs, et de sécurisation financière (en aval des appels)*

Déclinaison à envisager au-delà du volet recherche dans un deuxième temps

Un moyen au service de l'ambition de l'UGA

- ▶ Une taille critique et une efficacité collective : harmonisation de pratiques, éviter de doubler certaines activités et les mutualiser ...

- ▶ Pour :
 - mieux accompagner les chercheurs dans le montage de leurs projets : accompagnement à la gestion/management de projets, aide à la rédaction,
 - augmenter le nombre de projets déposés, à l'UE notamment, et accroître le taux de réussite,
 - développer le nombre de projets en coordination, notamment européens,
 - garantir la meilleure exécution des projets retenus.

- ▶ Dans un cadre qui offre des opportunités pour les personnels : partage d'expérience, montée en expertise et en responsabilité, développement de nouvelles compétences.

Les équipes impliquées

DGD RIV – JérémY Prétet

DAPAR - Direction appui au pilotage et accompagnement recherche

DAPIV - Direction accord propriété intellectuelle et valorisation

2DPRI - Direction développement projets recherche et innovation

DSFR - Direction stratégie financière recherche

Service Idex

La direction 2DPRI

Les chargés de projets de recherche sont polyvalents et assurent aussi bien des montages de projets nationaux qu'européens.

Leurs missions sont les suivantes :

- ▶ **Veille et actions de promotion des programmes de financement de la recherche** : veille AAPs et des règlements associés, diffusion aux laboratoires, organisation d'infodays, contact avec les financeurs etc.
- ▶ **Montage de projets de recherche et accompagnement au dépôt** : analyse de l'AAP et des critères d'éligibilité, montage financier, relecture et appui aux parties Impact et Implémentation, montage administratif, accompagnement aux dépôts sur les plateformes dédiées etc.
- ▶ **Réseautage** : participation à des réseaux d'info spécialisés, organisation de rencontres institutionnelles bilatérales, matchmaking etc.
- ▶ **Contractualisation des projets de recherche et actions de suivi** : analyse des contrats de subvention, échanges et négociations avec les partenaires et avec le financeur, organisation des réunions internes de lancement de projets, analyse des rapports d'évaluation, interactions avec services internes de l'UGA (RH, légal, financier) etc.

2DPRI s'appuie sur d'autres services de la DGD RIV pour les points relatifs à la négociations des NDA, des accords de consortium et la justification financière des projets de recherche régionaux, nationaux et européens.

Les équipes impliquées

DGD RIV – Jérémie Prétet

DAPAR - Direction appui au pilotage et accompagnement recherche

DAPIV - Direction accord propriété intellectuelle et valorisation

2DPRI - Direction développement projets recherche et innovation

DSFR - Direction stratégie financière recherche

Service Idex

Le Service Idex

Assure la mise en œuvre opérationnelle et la coordination de projets transverses

- ▶ Ce service constitue le point d'entrée privilégié pour les porteurs de projets et leurs labos. Il fait le lien avec les autres directions de l'établissement pour répondre aux multiples questions qui apparaissent tout au long du cycle de vie des projets (services RH, DAF, Agence comptable, DRH, ED et CED, services juridiques). Le service Idex assure ainsi la sécurisation financière des projets : respect de la réglementation du financeur (ANR) et des échéances fixées.
- ▶ Ce service aide les porteurs à l'élaboration et à la gestion de leurs budgets et fait le lien avec les services financiers de la DGD RIV pour les ouvertures de budgets et le reporting financier.

DGD RIV

DGD RIV
Direction générale déléguée, recherche, innovation, valorisation

Jérémy PRETET

dgdriv-direction@univ-grenoble-alpes.fr

□ Bâtiment Présidence

Assistante de direction :
A POURVOIR

Assistante équipe VPR :
Véronique BOUDAUD

DAPAR
Direction Appui au Pilotage et
Accompagnement Recherche

MARTINE FIODOROV

Directeur adjoint
DIDIER VERCUEIL

Solenne BERRODIER
Leila BRAHMIA
Ipek DEFRADAT
Florence LIVRIERI
Charlotte PANAUD
Eliane PEYTAVIN
Amina QUASHIE

Pôle appui aux pôles de recherche

Fatima TAZGHAT
Alexandre MARTINEZ
Carole MUSSET

Service IDEX

Céline GUILLOUET
Jessie BEAUNE
Sandra BERNABEU
Jade TUREAU
Jennifer WEISS
Lucas BODIN
Julia SAURET

IE CDI

ASI CDD
ASI CDD

DSFR
Direction Stratégie
Financière Recherche

CECILE FASOLI-HENRY

Service budget
dgdriv-budget@univ-grenoble-alpes.fr

Christine LEGLISE
Damien GÉLY
Najat OURAGH BELKARAOUIA

**Service gestion des
ressources contractuelles**
dgdriv-recettes@univ-grenoble-alpes.fr

Gaëlle JOUAULT
Norina D'ARRIGO
Solange DE LA PORTE DES VAUX
Guillaume DEPEUX KANON
Marie DUCRUET
Stéphanie GARREL
Silvia GENDRE
Lalie GENIN
Marie LEFRANC
Sandrine LEGRENZI
Dimitri OTTAVIANO
Éric SOURICHANH

Pôle financier

dgdriv-gestion-finances@univ-grenoble-alpes.fr

Béatrice BLANC
Aymeric DURRAT
Raluca CHIRCA-LOCTIN

DAPIV
Direction Accords Propriété
Intellectuelle et Valorisation

MAURIZIO PONZONI

**Service partenariats et propriété
intellectuelle**
dgdriv-ip-legal@univ-grenoble-alpes.fr

Corentin COMBAZ
Florian MORLET
Marine PERRIN
Mona ROGER
Vinodhiny SIVA
Livia STAHL
Jennifer TARANTINI

Service transfert et innovation

Marie ANNE
Clémence ARNAUD
Imen AZZOUZ
Liuba BEREKELYA
Arnaud LE BARBIER DE
BLIGNIERES

2DPRI
Direction Développement Projets
Recherche et Innovation

MARIE-AMELIE VERGEZ

IR Titulaire

dgdriv-proposals@univ-grenoble-alpes.fr

Nuria CALVES-VENTUROS *IE titulaire*
Maria DEWAILLY *IE titulaire*
Marta ELZO AIZARNA *IE CDD*
Mélanie GODET *IE titulaire*
Éric GOURÉ *IR CDD*
Karolina RACHWAL *IE CDD*
Emma SAINT-ANDRÉ *IE CDD*
Federica TRUDU *IE CDD*

En rouge et italique : Services et personnels concernés

Les équipes impliquées

DRIVE – Cédric Di Tofano Orlando

CAP-SO - Cellule d'appui au pilotage stratégique et opérationnel

S-PRI - Service Partenariats de Recherche Institutionnels

S-VPE- Service Valorisation Partenariats Entreprises

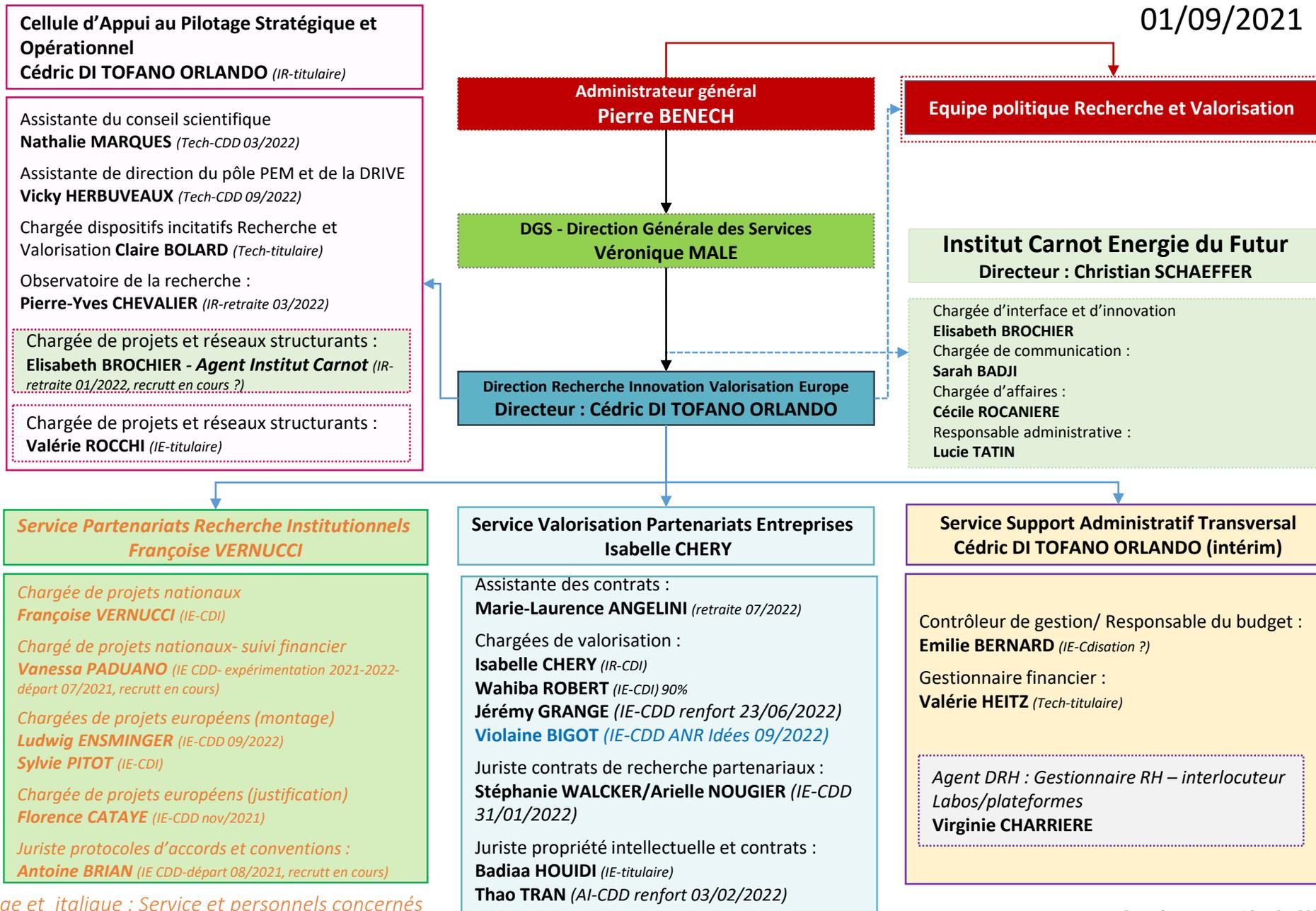
S-SAT - Service support administratif transversal

Le service S-PRI (Grenoble INP - UGA Institut d'Ingénierie et de Management) assure une veille et une aide au montage de projets institutionnels. **Les chargés de projets de recherche sont spécialisés** sur un cœur de métier/type de financeur et ont un rôle de référent identifié en montage de projets nationaux, régionaux ou européens.

Missions :

- **Veille et actions de promotion des programmes de financement de la recherche** : veille AAPs et des règlements associés, diffusion aux laboratoires, organisation d'infodays, contact avec les financeurs etc.
- **NDA** en amont des montages et soumissions de projets de recherche collaboratifs
- **Montage de projets de recherche et accompagnement au dépôt** : analyse de l'AAP et des critères d'éligibilité, montage financier, relecture et appui aux parties Impact et Implémentation, montage administratif, accompagnement aux dépôts sur les plateformes dédiées etc.
- **Réseautage** : participation à des réseaux d'info spécialisés, organisation de rencontres institutionnelles bilatérales, matchmaking etc.
- **Contractualisation des projets de recherche et actions de suivi** : analyse des contrats de subvention, échanges et négociations avec les partenaires et avec le financeur, organisation des réunions internes de lancement de projets, analyse des rapports d'évaluation, interactions avec services internes de l'UGA (RH, légal, financier) etc.
- **Négociation des accords de consortium**
- **Sécurisation financière (tous financeurs) et justification des dépenses (projets européens) auprès des financeurs**

01/09/2021



En rouge et italique : Service et personnels concernés

Structuration, organisation

- ▶ Principe de copilotage des établissements
- ▶ Ne pas changer des équipes qui fonctionnent : **approche fonctionnelle**, pas de changement hiérarchique,
- ▶ Prendre le temps de se connaître : **modèle évolutif** avec mise en réseau initiale
- ▶ Donner du sens à être ensemble : **pôles métiers**, valorisation des expertises
- ▶ Simplifier les démarches des laboratoires : **un point d'entrée qui est l'unité de service**
- ▶ Travailler collectivement : **co-responsables fonctionnels pour animer les pôles métiers**
- ▶ Améliorer la qualité de service : **comité des usagers**
- ▶ Définir les orientations : **comité d'orientation**

Offre de service

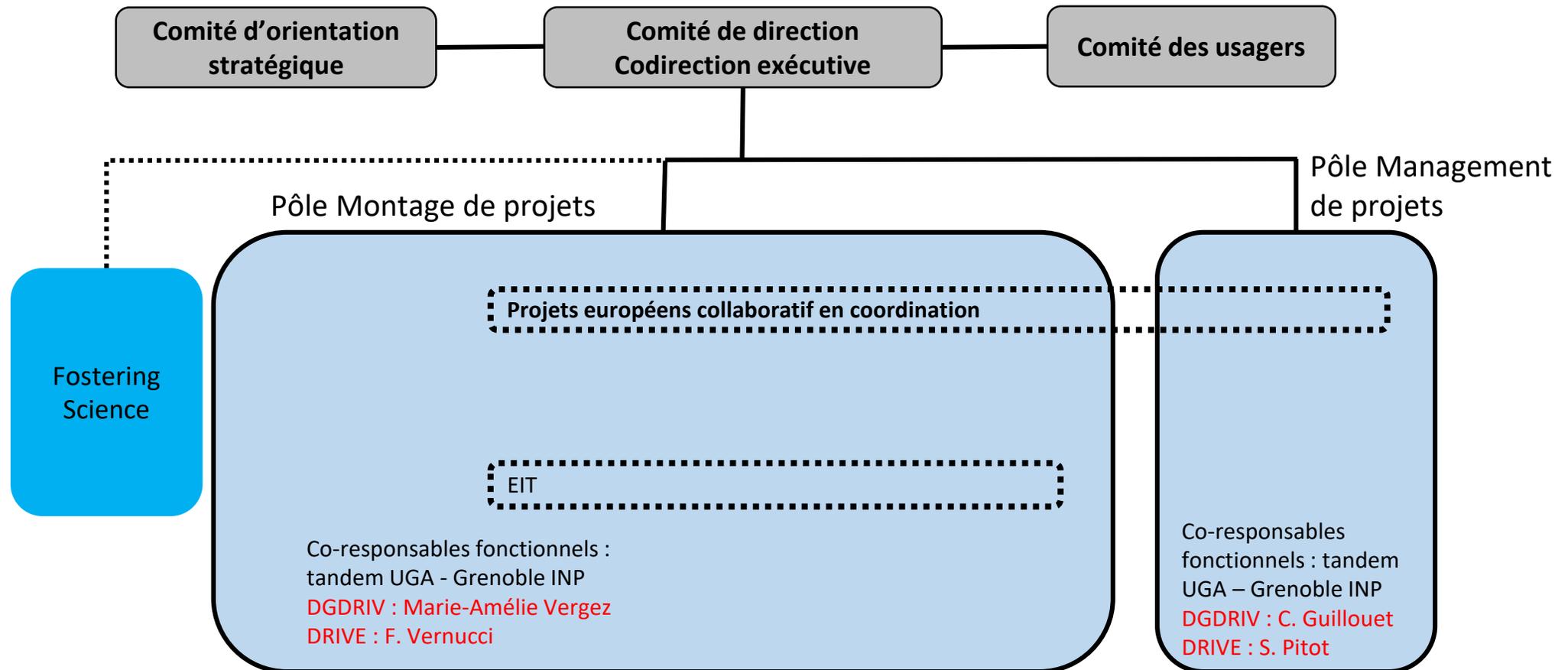
Offrir aux chercheurs un accompagnement renforcé dans la préparation et la mise en œuvre de leurs projets

- Développer une offre mutualisée sur toutes les actions de 'pré-montage' et la création de ressources à disposition des chercheurs
- Renforcer et développer l'accompagnement notamment l'aide à la rédaction, la relecture
- Une offre coordonnée sur le montage administratif et financier, sécurisation des ressources financières du fait des spécificités de gestion (RH, finance) de chaque établissement
- Développer une offre mutualisée en management/gestion de projets notamment pour les projets en coordination

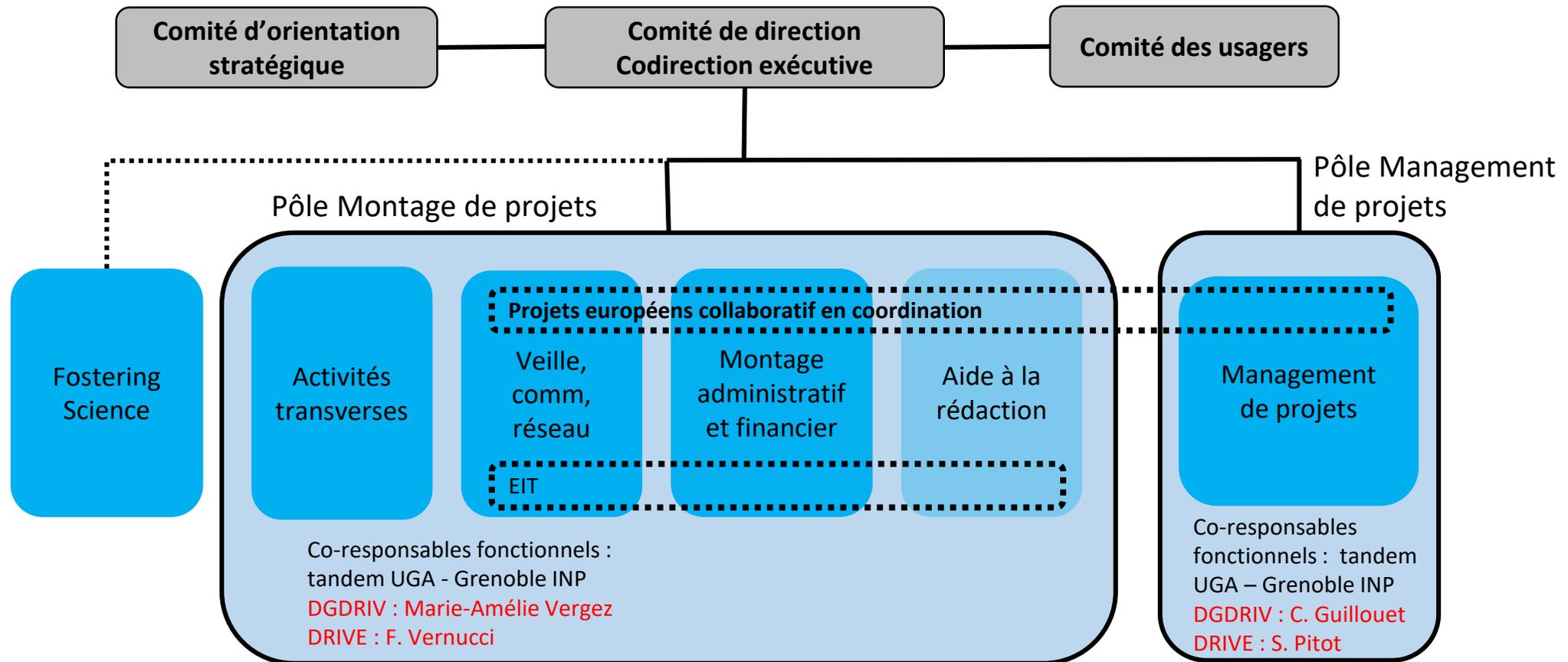
En s'appuyant sur :

- l'optimisation des moyens et ressources actuels,
- les moyens du projet Idées,
- et les ressources issues d'un plus grand nombre de projets soumis et retenus

Proposition organigramme fonctionnel



Proposition organigramme fonctionnel



Proposition organigramme fonctionnel

Activités
transverses

Développement outils et expertises :
outils techniques, formations EC, modalités de gestion,
coordination, etc.

Proposition organigramme fonctionnel

Montage financier, montage technique et administratif –
Gestion UGA – Gestion INP



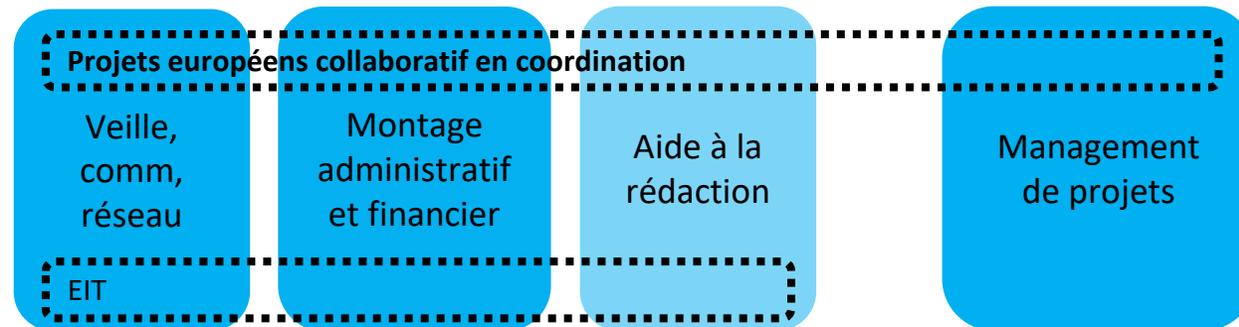
Liens avec:

- Pole contrat US PI et valo : accords de consortia, NDA...
- DAF (INP) et DSFR (UGA) : Gestion des ressources contractuelles, sécurisation financière

Proposition organigramme fonctionnel

Focus projets en coordination (Europe, PIA) :

offre de service renforcée avec notamment analyse du call et adéquation avec le projet, appui à la rédaction, à la relecture et au montage du consortium pour aspects administratifs et financiers



Proposition organigramme fonctionnel

Typologie de projets (non limitatif)

- collaboratifs européens en coordination,
- autres projets européens,
- autres gros projets transverses.

Activités envisagées (non limitatif)

- Animation et coordination du consortium le cas échéant (management tourné vers l'extérieur) durant et après le projet
- Animation et coordination interne des services au titre de la gestion (RH et Finances) du projet



Management
de projets

Managers / chefs de projets financés sur projets.

Calendrier : Réflexion, lancée depuis le printemps 2020

- Dans un 1^{er} temps, un travail entre UGA et Grenoble INP - UGA Institut d'Ingénierie et de Management, élargissement à envisager vers les autres CAPM et les organismes
- **3 réunions du Comité de Pilotage pour arbitrages et orientations** : VP Recherche UGA et Grenoble INP-UGA + Directeurs DGD RIV et DRIVE (systématique) + Responsables de Services D2PRI, S-PRI (non systématique)
- **3 réunions Comités Opérationnels** pour points d'étapes, propositions et préparation des copils : Directeurs DGD RIV DRIVE + Responsables de Services D2PRI, S-PRI
- Réunions de **travail des Responsables de Services D2PRI, S-PRI** (récurrence au moins mensuelle)
- Réunions de **travail thématiques** (périmètre et récurrence variables)
- **Des temps d'échange et de travail** des encadrants avec leurs équipes (réunions de services et/ou réunions dédiées) entre les Copils opérationnels
- Réunion de **présentation du projet aux équipes DGDRIV et DRIVE** impliquées avec les VPR de Grenoble INP et UGA (21 juin 2021)

DISCUSSION

Marie-Bernadette Lepetit : ce n'est pas d'une clarté limpide. Que veux-tu faire exactement?

Julie Sorba : y a-t-il un coût lié à la création de cette unité de service ?

Marie-Bernadette Lepetit : oui j'imagine qu'il faudra plus de personnel. Mais je ne vois pas vraiment comment cela va aider les chercheurs porteurs de projets.

Hervé Courtois : l'idée est de construire une unité de service à l'échelle de l'EPE UGA pour mieux soutenir les porteurs de projets. On va solliciter des expertises et développer de nouvelles actions comme l'aide à la relecture, des personnes seront recrutées sur l'appel IDEES. Sur l'action management de projets, on veut stabiliser des chefs de projets et former une équipe pérenne ; ce sera financé par les projets.

Julie Sorba : il faudra prévenir les porteurs de projets qu'ils auront à budgéter le fait de financer l'aide de l'UGA.

Thierry Forveille : c'est déjà le cas ; les personnels sont actuellement en CDD sur la durée du projet.

Marie-Bernadette Lepetit : est-ce qu'il sera obligatoire de passer par l'USIP ?

Hervé Courtois : si tu veux faire porter un projet par l'UGA, il sera obligatoire de passer par le service qui va valider le projet pour l'UGA mais il ne sera pas obligatoire de souscrire au management de projets par le biais de l'USIP.

Marie-Bernadette Lepetit : je vois des points positifs comme le fait d'avoir une lettre d'information commune pour informer les chercheurs et enseignants-chercheurs sur tous les AàP. Lors de mes expériences avec un accompagnement au montage de projets, j'ai eu davantage de contraintes que je ne savais pas résoudre que d'aide.

Hervé Courtois : l'intérêt est d'arrêter de faire la même activité en parallèle comme la veille, la communication sur les projets. Un objectif est de développer le soutien à l'écriture, à la relecture et à la gestion des projets.

Pascal Perrier : je suis favorable pour continuer à renforcer ce pôle. J'ai eu une très bonne expérience dans le montage d'un projet ERC et j'ai apprécié l'aide de l'UGA sur le plan administratif, financier et au niveau de la rédaction. L'UGA avait financé une société pour aider à rédiger le projet. Les personnes qui aident à la rédaction du projet doivent maîtriser le domaine scientifique et maîtriser parfaitement les codes des différents appels à projets. Autant je trouve l'intention excellente, autant je n'arrive pas à voir comment cela peut fonctionner avec un petit groupe de personnes. J'aimerais voir comment vous réfléchissez à cette façon d'aider à la rédaction ?

Hervé Courtois : on peut dégager du temps de personne en mutualisant nos actions pour consacrer plus de temps à l'écriture et à la relecture. Le recours au cabinet ne sera pas arrêté mais réservé à des tâches spécifiques. Il est important de connaître les différents types d'AàP. Avec une équipe réunie et plus large on va pouvoir être plus efficace. Aujourd'hui sur certains appels on a un spécialiste à Grenoble INP et un spécialiste à l'UGA. Ils ont sans doute moins d'expertise qu'une personne qui traiterait seule un plus gros volume de dossiers sur le même type d'appel. C'est en construction et en concertation. On veut monter un comité des usagers pour faire remonter les questions et remarques afin de suivre la progression de cet accompagnement.

Gilles Debizet : en tant qu'utilisateur, que ce soit les personnels de la DGD RIV et la cellule IDEX, j'aimerais souligner la qualité des personnels, le soutien administratif mais aussi tactique qu'ils offrent dans la rédaction du projet. La dimension management de projets avec une mutualisation et stabilisation des personnels, actuellement en CCD, est un enjeu important. Des perspectives de CDIations ou titularisations sont préférables. Elles permettent de maintenir une expertise dans le giron UGA et offrent une souplesse, plutôt que de chercher des cabinets extérieurs avec lesquels les interactions sont plus bornées par des éléments contractuels. C'est un progrès important.

Hervé Courtois : nous sommes sur cette ligne-là. Cette stabilisation va demander de l'agilité de la part des personnels mais cela ouvrira une offre de postes très valorisants.

François-Xavier Mevel : par expérience ce service est plus qu'utile ; c'est un accompagnement non négligeable et source de réussite.

Isabelle Rousset : il faut faire attention au lien avec les équipes qui ont déjà de l'expertise sur certaines parties du montage de projet dans certains laboratoires. Il serait intéressant de travailler sur une forme de réseau avec les laboratoires.

DISCUSSION

Jérémy Pretet : le lien de proximité avec les laboratoires fait partie des axes à améliorer ; il est important pour tenir compte des spécificités de chacun. Il y a certainement des points sur lesquels on peut capitaliser. Certains laboratoires ont des structures leur permettant d'avoir cet accompagnement. Il est important que ces expériences soient partagées pour en faire bénéficier les autres laboratoires. L'objectif est d'optimiser au mieux les expertises de chacun pour éviter les doublons et ouvrir à de nouvelles expertises qui seraient utiles à tous.

Isabelle Rousset : lors de la fusion de l'UGA on avait eu une présentation du service au sein des laboratoires. On a perdu l'habitude de maintenir ce lien régulièrement. Ce serait l'occasion de rediffuser l'information sur ce service et ses missions.

Hervé Courtois poursuit sur la présentation de la dernière diapositive. Il précise que les personnels ont été associés à la discussion.

Il indique que cette unité de service est proche, en termes d'organisation, de l'unité de service propriété intellectuelle et valorisation, appelée ITO, Innovation Transfer Office. Il s'agit de travailler collectivement avec l'UGA sur les gros chantiers de ces unités. Les liens avec les laboratoires et comités des usagers seront développés pour avoir un regard critique de façon à bien construire ces services.

Prochaines étapes

► Les instances

- Point d'information : CS Grenoble INP-UGA (16 septembre), VPR&I (17 septembre) et CR UGA (23 septembre)
- Passage en CT : Grenoble INP-UGA (27 septembre) et UGA (28 septembre)
- Information en réunion des Directeurs d'Unité : 30 septembre
- Passage CP : Grenoble INP-UGA () et UGA (7 décembre)
- Passages en CA : Grenoble INP-UGA (21 octobre) et UGA (16 décembre)

► D'un point de vue opérationnel

- Réunions DRIVE-DGD RIV – GT thématiques sur les services rendus par l'Unité de Service
- Positionnement des agents dans l'organigramme fonctionnel
- Diffusion commune des informations sur les Appels à projets (lettre d'info commune) et les programmes de financement de la recherche (ANR Tour...). Premières actions à l'automne 2021
- Nom de l'unité de service et rédaction d'un règlement intérieur
- Elaboration d'un site web et d'une charte de communication communs
- Création au 1er janvier 2022 et communication sur l'unité de service



Demande de second avis Doctorant G

Présentation par Franck Plunian
Directeur ED STEP

Sommaire

- 1. Contexte d'entrée en thèse**
- 2. Evolutions, ruptures de situations et notification d'avis négatif**
- 3. Instruction RH de l'alerte harcèlement du doctorant G**
- 4. Résumé de l'accompagnement du doctorant G.**

1. Contexte d'entrée en thèse

- **Doctorant.e entré.e en thèse en 2019-2020** (01/10/2019)
- **Diplôme d'entrée en thèse** : Master international « Environmental Fluid Mechanics » obtenu en juillet 2019 à Grenoble Université Grenoble Alpes.
- **ED de rattachement** : Ecole doctorale N° 105 Sciences de la Terre de l'Environnement et des Planètes
- **Laboratoire de rattachement** : Institut des Géosciences de l'Environnement, UMR 5001
- **Sujet de recherche** : « Reconstitution de la cinématique de la partie supérieure de l'océan par synthèse d'observations spatiales directes et indirectes des courants de surface »
- **Directeur de thèse** : DR1 CNRS, HDR, Institut des Géosciences de l'Environnement
- **Co-Directeur de thèse** : Maître de Conférences UGA, HDR, Institut des Géosciences de l'Environnement
- **Financement du cursus doctoral** : Contrat doctoral IDEX-CNES

1. Contexte d'entrée en thèse

Contexte du recrutement :

- Etudiant formé au sein de l'Université Grenoble Alpes (Master).
- Son recrutement a fait l'objet d'une double instruction :
 - Instruction IDEX
 - Instruction et validation par l'ED

Contexte de la recherche:

- **Financement :** G a commencé sa thèse le 1er octobre 2019, sur un projet visant à étudier, via des expérimentations numériques, les potentialités de missions satellitaires futures dédiées à l'observation directe des courants de surface dans l'océan. Le projet de thèse a été co-financé par le CNES et par l'UGA, via un support de l>IDEX.
- **G bénéficie de l'accompagnement** du directeur de thèse, du co-directeur, et des techniciens intervenant sur le sujet.

2. Evolutions, ruptures de situations et notification d'avis négatif

Année 2019/2020 : 1^{ère} année de thèse

- **16 mars 2020 : début du confinement, G est empêché de travailler durant 4 mois du fait du COVID.**

G a passé la période de confinement au Liban avec une connexion internet quasi inexistante.

En amont du CSI du 30 septembre 2020, dans le cadre du suivi scientifique de la thèse la **direction de thèse alerte à plusieurs reprises** le doctorant « quant au retard pris dans l'avancement du travail ». Dans le cadre de la préparation du comité de suivi individuel, il est notamment fait mention « d'une appropriation insuffisante de la littérature scientifique du domaine et des lacunes sur les prérequis théoriques » (cf courrier avis de la direction de thèse).

Le doctorant mentionnera par la suite n'avoir pas eu de retour négatif de la part de ses directeurs de thèse.

- **30 septembre 2020 : Avis du Comité de suivi individuel (dénommé comité de thèse sur le formulaire)**

Avis négatif, le comité juge comme insuffisant l'état d'avancement de la recherche, au regard de ce qui est ordinairement attendu d'un doctorant à l'issue d'une première année. Le comité relève également des faiblesses significatives dans le domaine de l'océanographie (Composition du CSI : deux experts extérieurs, expert 1, maître de conférence HDR spécialisé en océanographie, Toulon, et expert 2 chercheur à l'IRD spécialisé en physique océanique, Toulouse). A la lecture du rapport du CSI, le directeur de l'ED a initié plusieurs entretiens avec le référent HDR (expert 1), la direction de l'IGE, puis la direction de thèse et le doctorant.

- **25 novembre 2020 : sur la base de ces différentes analyses et malgré l'avis négatif du CSI, considérant que le doctorant a été empêché de travailler** durant 4 mois au titre du COVID (confère l'accord du collège doctoral d'une prolongation de la thèse de 4 mois), le directeur de l'ED a pris la décision d'autoriser la réinscription et d'organiser un CSI 5 mois après le premier CSI.

« Cette réinscription a néanmoins été décidée sous réserve de la définition **d'un programme de travail précis**, établi jusqu'à fin février par les directeurs de thèse en concertation avec G., validé par l'Ecole Doctorale, et devant donner lieu à une nouvelle analyse par le CT* avant fin février 2021. Ce programme de travail a donc été défini de manière à minimiser les difficultés, en réduisant les ambitions initiales du projet mais sans toutefois compromettre le niveau des attendus requis pour une thèse en océanographie numérique. » (cf. avis direction de thèse)

Le travail de G s'est donc poursuivi à partir de novembre 2020 selon la feuille de route établie faisant l'objet **d'un suivi hebdomadaire systématique avec ses encadrants** (et occasionnellement, avec d'autres collègues de l'équipe accompagnant les travaux).

2. Evolutions, ruptures de situations et notification d'avis négatif

Année 2020/2021 (1/3) 2^{ème} année de thèse :

- **26 janvier 2021** : les représentants des doctorants du laboratoire organisent une réunion à la demande de G., avec les directions de l'ED et du laboratoire, pour parler des difficultés que rencontre G. dans sa thèse. Préalablement à la réunion, la direction du laboratoire a eu une discussion avec les directeurs de thèse qui ont déclaré être confiants dans la bonne poursuite de la thèse. Au cours de la réunion, G. évoque des problèmes dans ses interactions avec le directeur de thèse principal. G. ne semble pas percevoir de satisfaction de sa part et exprime un manque de confiance tant humaine que scientifique envers lui. L'ED et la direction du laboratoire le rassure sur la qualité de son travail, et lui recommande d'interagir d'avantage avec l'autre directeur de thèse. Par ailleurs à la demande de G. il est convenu qu'il invitera un membre extérieur supplémentaire au CSI du 2 mars 2021.
- **Du 11 février 2021 au 5 mars 2021**: Arrêt maladie du doctorant (3 semaines). Le doctorant n'a pas pu se présenter au CSI prévu le 02 mars
- **Le 08 mars 2021**: Reprise du travail de G. qui a récupéré un écran et un fauteuil au laboratoire pour améliorer son confort de travail à domicile. La date du 06/04/2021 est convenue pour tenir la réunion du CSI.
- **18 mars 2021** : Le doctorant alerte la direction du laboratoire sur sa situation et sa relation dégradée avec son directeur de thèse. G est reçu par la direction du laboratoire le 24 mars 2021. « Il lui a été proposé diverses solutions : discussion avec l'école doctorale pour changer de direction de thèse, proposition de médiation, proposition de rencontrer les RH de l'UGA. Puis en accord avec ses co-directeurs, la direction de l'IGE a proposé à G. de n'avoir de discussion qu'avec son co-directeur. La direction a également proposé à G. de revenir au laboratoire afin qu'il puisse bénéficier de l'aide potentielle des doctorants et post-doctorants de l'équipe.
- **Le 02/04/2021 le doctorant annule la réunion du CSI** prévue le 06/04/2021. L'ensemble des acteurs (direction de l'ED, du laboratoire, et de thèse) proposent de le reporter à une date ultérieure avant l'été 2021 qui conviendra au doctorant.
- **Du 12 avril au 23 mai 2021**: le doctorant a pris des congés non validés par sa direction de thèse. **La direction du laboratoire lui a conseillé d'annuler le 15/04/2021 une partie de ses congés** afin de préparer son comité de thèse, mais G. n'a pas donné suite.

2. Evolutions, ruptures de situations et notification d'avis négatif

Année 2020/2021 (2/3) 2^{ème} année de thèse :

- **11 mai 2021** : le doctorant G. adresse un mail à la direction de laboratoire dans un courrier intitulé « My past problem » : Dear all, I hope you are doing fine. I would like to start my email by thanking T. and V. for their time and effort spend all over the period of my problem. I really appreciate very well. As you all know I have been facing too many problems recently with the main one being that my supervisor DT do not want to work with me anymore in addition to the harassment problem I have been undergoing from him as well. After the meeting the I had with the directory of the lab, it is clear that the lab is not able to affect DT's decision neither provide the protection for me because of the harassment. Noting that the harassment case was not treated up to the expectations of employee's protection. Given the case, within this toxic harassment environment and after explaining my point of view I will keep you in charge and complete responsibility to take final decision in ending the contact. V., you once asked if I thought how to inform my supervisor about my decision. I actually do not feel like being in touch with him so I keep the initiative for you (all). Regards. G.
- **Le 16 mai 2021** : le doctorant envoie un mail à la direction de l'école doctorale : « Hello Franck, I hope you are doing well. Just to keep you updated: I sent an email to the direction of the lab telling them to stop the contract of the thesis. Have a nice week. G. »
- **17 mai 2021** : Mail de réponse de la direction d'ED:
 “Dear G., thank you for your mail. If I understand well, you quit your PhD thesis. In that case could you send me an official letter that I can transmit to the university. In your letter just mention that you quit your PhD thesis and indicate also the date. If you want, we can have a last zoom discussion just to say goodbye and explain me what will be your next plans. Best regards”
- **19 mai 2021** : Réponse de G : Concerning my thesis: I understood from the direction that they will be firing me. Concerning the zoom link, I think it is a good idea but now I am on vacation in Kurdistan. I can contact you when I am back in Lebanon. Regards. G.

2. Evolutions, ruptures de situations et notification d'avis négatif

Année 2020/2021 (3/3) 2^{ème} année de thèse :

- **A compter du 25 mai 2021 : la direction du laboratoire constate que G. ne s'est pas représenté** sur son lieu de travail à l'issue de ses congés qui ont pris fin le 23 mai 2021.

G n'a pas répondu à la sollicitation du CNES de produire pour fin mai 2021 un rapport annuel d'activité, rapport demandé systématiquement à cette période de l'année à tous les doctorants cofinancés par le CNES.

La direction de thèse écrit que « Compte tenu du retard accumulé depuis le début de la thèse, du choix fait par G de ne plus avoir d'échange scientifique avec nous depuis mi-mars, de l'impossibilité de trouver une équipe d'encadrants alternative et de sa décision de ne plus se présenter à un futur comité de thèse, aucune option autre que l'arrêt de la thèse n'a pu être proposée. »

- **3 juin 2021 : rencontre en visioconférence entre le doctorant et la direction de l'ED:** G. dit vouloir arrêter définitivement sa thèse. G. explique n'être pas en mesure de produire des éléments nouveaux et ne se présentera pas à un éventuel prochain CSI.
- **7 juin 2021 : compte tenu de ces éléments,** la direction de l'ED notifie par courrier AR et par mail un avis négatif à la réinscription en troisième année de thèse au titre de l'année 2021/2022.
- **6 juillet 2021 :** courrier non daté reçu par l'établissement « Objection to the decision of the doctoral school to fire me. »

3. Instruction RH de l'alerte harcèlement du doctorant G.

- 25/03/2021 : Alerte du laboratoire sur les dégradations des relations entre le doctorant et ses encadrants
- 09/04/2021 : Entretien en présentiel entre la DGDRH et G. assisté d'un représentant des doctorants de l'IGE. Demande d'éléments de caractérisation.
- 28/04/2021 : Echange en visio entre les encadrants et la DGDRH sur les ressentis dont G. a fait part lors de l'entretien du 09/04/2021 et sur les modalités d'accompagnement mises en place
- Vérification auprès de l'ingénieur concerné de l'accusation selon laquelle il aurait reçu l'ordre de ne pas aider G. dans ses recherches. Accusations non confirmées.
- **Conclusion des entretiens successifs** : aucun fait de harcèlement n'a pu être établi.
- 12/05/2021 : Transmission par le directeur de l'IGE à la DRGDRH du mail de G. en date du 11/05/2021 accusant ses encadrants de harcèlement.
- Echange entre DGDRH, la direction de l'IGE pour apporter des éléments complémentaires
- Proposition de médiation par la DGDRH auprès des DT, refusée par le doctorant.
- 03/06/2021 : Entretien de G. avec le directeur de l'ED au cours duquel il fait part qu'il ne serait pas en mesure de poursuivre sa thèse et produire les travaux demandés pour le 2nd CSI
- 07 /06/2021 : Envoi de l'avis défavorable de réinscription en 3^{ème} année de thèse LRAR (non réclamée),
- 30/06/2021 : Envoi par mail et en LRAR (non réclamée) du courrier de réponse aux accusations du 11/05/2021

4. Résumé de l'accompagnement du doctorant G.

Faiblesses / Problèmes	Accompagnement proposé	Doctorant
Recrutement : master UGA en Mécanique des Fluides en Environnement, M1 (13,425/20) + M2(14,263/20), donc bon candidat mais lacunes en océanographie (9/20)	Articles de revue fournis par les directeurs de thèse pendant la 1 ^{ère} année de thèse pour combler les lacunes. Proposition de lectures d'articles en commun	Investissement dans le sujet de la thèse qui n'est à la hauteur ni des attentes des DT, ni de la lettre de motivation du dossier de candidature. Non lecture/préparation des articles.
Isolement dû au COVID	4 mois de prolongation	
Avis négatif du CSI	Réinscription en 2 ^{ème} année avec un suivi rapproché. Redéfinition des objectifs. Incitation à travailler avec l'ingénieur info de l'équipe.	Surpris par l'avis du CSI. Rattrape le temps perdu (biblio + traitements informatiques)
Problème relationnel avec DT1	Recommandation d'interagir prioritairement avec DT2, avec qui le doctorant dit bien s'entendre	Ne saisit pas l'opportunité de travailler avec DT2
Echéances du 2ème CSI	Après 2 reports, proposition de laisser le doctorant décider quand il sera prêt pour une nouvelle réunion avec le CSI	Impossibilité (arrêt de travail) puis refus de se présenter à tout autre CSI
Accusation de harcèlement	Enquête par les RH de l'UGA : aucun fait de harcèlement n'a pu être établi	
	Proposition de médiation par les RH de l'UGA	Refus de la médiation
Absence depuis mi-avril	Entretiens avec l'ED	Annonce écrite puis orale de sa décision d'arrêter sa thèse. Candidature sur d'autres thèses.
	Mail récent avec les RH de l'UGA	Annonce vouloir continuer sa thèse

Rapporteurs du dossier

Membres élus de la Commission de la recherche

1. Alan Chauvin : Maître de conférences à l'UFR SHS
Chercheur au LPNC

Discipline : Psychologie

2. Auguste Olivry : Doctorant au LIG

Discipline : Informatique

3. Thierry Forveille : Astronome à l'OSUG
Chercheur à l'IPAG

Discipline : Astronomie, astrophysique

DISCUSSION

Les rapporteurs sont invités à faire quelques commentaires, exprimer leur point de vue, mettre en lumière certains éléments particuliers qui n'auraient pas été soulignés avant de lancer le débat.

Hervé Courtois donne la parole au premier rapporteur.

Alan Chauvin : d'un point de vue encadrement et gestion par l'ED, tout a été fait conformément à la charte des doctorants. J'ai l'impression que toutes les procédures ont été respectées. Ce qui me gêne dans ce dossier, dans les propos du doctorant qui dit ne pas être au courant, c'est qu'il y a eu un problème de compréhension de la part du doctorant, très tôt. Dans le compte rendu d'avancement du CNES en 2020, avant le 1er CSI, il était indiqué que le projet de thèse qui avait été proposé au CNES devrait être revu à la baisse. Ensuite, une grosse souffrance est apparue à la suite du CSI. Je crois que tout le problème vient de là et que l'on n'a pas réussi à gérer cette situation. Je ne sais pas si on aurait pu la gérer. Il y a eu 2 mois entre l'avis du CSI et la décision de l'ED de poursuivre la thèse. Qu'a fait le doctorant pendant cette période ? A-t-il continué à travailler ? Quand on lui a conseillé d'interagir avec l'autre directeur de thèse, il ne l'a pas fait. Le doctorant a demandé à avoir un autre directeur de thèse, c'est une proposition qui lui a été faite mais j'ai l'impression qu'il dit que le laboratoire lui aurait refusé. C'est contradictoire. Est-ce qu'une solution pour trouver un autre directeur de thèse a été cherchée ? Il a été absent pendant le confinement au Liban avec des conditions très difficiles (coupures d'électricité, difficultés pour s'approvisionner). De retour à Grenoble, en juillet, est-ce que le laboratoire était ouvert ?

Thierry Forveille : l'IGE est ouvert pendant l'été

Philippe Larroudé : l'IGE est ouvert tout le mois de juillet.

Alan Chauvin : le doctorant a l'impression que l'on n'a pas répondu à ses souffrances. On n'a pas répondu à sa demande mais on a opéré les différentes étapes de suivi. Qu'aurait-on pu faire pour mieux l'aider ? Par ailleurs, il y a des manques : tout ce qui s'est passé au retour de son arrêt de travail. Il n'a ni proposé de participer au nouveau CSI, ni proposé de rapport au CNES. Il a abandonné son travail, il dit qu'il a abandonné la thèse. Au vu de la fin de sa 2ème année, les choses sont assez claires. Je ne comprends pas sa demande d'être réinscrit en thèse. Par rapport au premier directeur de thèse, j'ai l'impression que des indices vont dans le sens qu'il y avait des problèmes, non pas de harcèlement, mais de communication, voire peut-être un peu de pression puisque, à la fois au niveau de l'ED et du laboratoire, il lui a été proposé de changer de directeur de

thèse. Je ne trouve pas d'éléments dans le rapport sur d'éventuels problèmes qui pourraient venir de cette direction-là. En conclusion, je ne comprends pas pourquoi il souhaite être réinscrit en thèse puisqu'il a manifestement arrêté depuis avril 2021. Il a demandé à arrêter sa thèse. Je ne comprends pas bien sa demande.

Franck Plunian : pour expliquer les 2 mois de délais entre l'avis du CSI et la décision de l'ED de poursuivre en 2ème année de thèse ; le rapport du CSI a pris un peu de temps ; il nous a fallu 2 mois pour réunir les différents intervenants et se mettre d'accord sur le programme. Pendant ces 2 mois, le doctorant était au laboratoire. J'ai discuté à de nombreuses reprises avec le doctorant qui insistait pour continuer sa thèse en océanographie numérique ; il n'y a qu'une seule équipe à Grenoble qui traite ce sujet. J'ai expliqué au doctorant qu'il ne serait pas possible de changer d'équipe en poursuivant sur le même sujet. Nous lui avons proposé d'interagir avec l'autre directeur de thèse. Je pense que le doctorant a ressenti une sorte de choc après le 1er CSI. Une manière de l'obliger à se reprendre en main était de lui donner des échéances ; comme il a refusé chaque nouvelle date de CSI présentée, on lui a proposé alors d'organiser le CSI à une date qui lui conviendrait avant la réinscription en 3ème année.

Alan Chauvin : pourquoi n'y a-t-il pas eu abandon de la direction de thèse avec le 1er directeur de thèse avec lequel il y avait un conflit ?

Franck Plunian : c'est ce que nous avons proposé au doctorant. J'ai l'impression que dans son esprit les cartes étaient pliées. Le doctorant n'a pas essayé de travailler avec le co-directeur de thèse avec lequel il disait n'avoir aucun problème particulier.

Alan Chauvin : donc le doctorant n'a pas saisi l'opportunité d'aller travailler avec quelqu'un d'autre.

Franck Plunian : le co-directeur de thèse lui a bien dit en réunion qu'il pouvait venir travailler avec lui.

Alan Chauvin : est-ce que son arrêt maladie était lié à une surcharge de travail, au fait de ressentir de la pression, du harcèlement (on est d'accord il n'y a pas de harcèlement) ?

Franck Plunian : il nous a dit que c'était lié à un problème de santé, donc cela n'avait rien à voir avec des problèmes psychologiques. Tous nos entretiens se sont toujours très bien déroulés. Nous étions dans une relation de confiance réciproque. Je n'ai pas ressenti de désespoir psychologique ou de détresse de ce point de vue lors de nos échanges sauf au moment où le problème de relation avec le premier directeur de thèse a été annoncé.

DISCUSSION

Caroline Bertonèche donne la parole au second rapporteur.

Auguste Olivry : j'ai pu discuter avec le doctorant hier. On se demande pourquoi le doctorant demande une réinscription alors que, d'après le dossier, il y avait une intention d'arrêter la thèse. Du point de vue du doctorant, on lui a mis la pression pour arrêter sa thèse à partir du moment où les relations étaient dégradées et qu'il n'arrivait plus à avancer ; mais dans le fond, il a toujours voulu aller jusqu'au bout ; c'est la raison pour laquelle il demande à poursuivre sa thèse. Sur les conditions de la poursuite, ce n'est pas clair. Si on accepte la réinscription, que se passe-t-il ? Le doctorant est en rupture avec les 2 directeurs de thèse, maintenant, de ce que j'ai compris, et ne veut travailler ni avec le directeur ni avec le co-directeur. Effectivement, la seule solution qui semblait possible, était d'essayer de contacter des personnes dans d'autres laboratoires pour candidater à d'autres thèses, car c'est très important pour lui d'avoir un doctorat. Il y a une grande souffrance psychologique devant laquelle on est un peu démuni. Concernant le congé pris sans demander l'avis de la direction de thèse, le doctorant avait besoin de sortir de cet environnement pesant. Il y a clairement eu des problèmes de communication dans toute cette histoire.

En ce qui concerne la procédure, on peut arrêter un contrat de thèse après un avis négatif de l'ED basé sur un avis négatif du CSI. Comme le 2nd CSI n'a pas pu se tenir, est-ce que cela pose un problème dans ce dossier ? Le fait que les travaux n'aient pas avancé est lié à des problèmes relationnels. On a l'impression d'arriver trop tard ; cela fait au moins 6 mois qu'il ne se passe plus rien et que la situation est bloquée. Il est difficile de voir une issue dans les temps du contrat doctoral. Si un doctorant se retrouve en long arrêt comment cela se passe-t-il pour son accompagnement jusqu'au bout de la thèse ?

Franck Plunian : si le CSI ne se tient pas, ce n'est pas une raison suffisante pour ne pas arrêter une thèse. Il peut arriver qu'un étudiant ne donne plus signe de vie, au bout d'un certain temps, on arrête la thèse.

Caroline Bertonèche donne la parole au troisième rapporteur.

Thierry Forveille : clairement c'est une situation de grande souffrance psychologique. Sur la manière dont les choses ont été gérées, il y a peut-être une petite erreur de casting avec un sujet de thèse ambitieux et un étudiant que cela a mis sous pression. Mon impression est que la situation a été gérée au mieux et relativement vite. Le sujet de

thèse a été assez vite recadré vers quelque chose de plus réaliste pour le doctorant. L'étudiant n'a peut-être pas voulu entendre des choses qui lui ont été dites, comme le fait que son travail n'avancait pas aussi bien que ce qui était attendu ; ce sont des choses qui ne sont pas faciles à entendre. Le laboratoire et les représentants des doctorants dans le laboratoire ont bien réagi. La direction du laboratoire et l'ED ont suivi autant que cela pouvait se faire dans une situation difficile. La situation aujourd'hui, où de fait, le doctorant a arrêté depuis maintenant 6 mois, je ne vois pas quel sens cela aurait de l'autoriser à se réinscrire. On ne voit pas les choses repartir d'un bon pied mais c'est une situation douloureuse, clairement.

Gilles Debizet : comment le doctorant a-t-il justifié sa demande de réinscription en 3ème année au service RH ? A-t-il précisé ses attentes en termes d'encadrement doctoral ?

Franck Plunian : dans sa lettre, le doctorant réfute d'arrêter sa thèse mais n'indique aucun souhait particulier en termes d'encadrement.

Thierry Forveille : il dépose un recours sans explications réellement sur les arguments du recours.

Auguste Olivry : le doctorant a dit qu'il avait cherché par lui-même des chercheurs qui seraient à même de l'encadrer sur ce sujet dans des laboratoires, pas forcément à Grenoble. J'ai l'impression que ces personnes n'ont pas été contactées directement et qu'il ne l'a pas communiqué à l'ED ni dans sa lettre de demande de réinscription.

Caroline Bertonèche : cela rejoint ce que le directeur de l'ED disait tout à l'heure ; il a su que le doctorant avait candidaté sur d'autres thèses.

Philippe Larroudé : que dit le CNES s'il finance à 50% la thèse ?

Franck Plunian : j'ignore la teneur des propos entre le directeur de thèse et le CNES aujourd'hui. La bourse était complètement gérée par l'université, je pense que le CNES attend des nouvelles.

Thierry Forveille : ils seront sans doute mécontents de ne pas avoir reçu le rapport annuel d'activité.

Marie-Bernadette Lepetit : c'est une thèse théorique qui s'opère avec un supercalculateur utilisé pour faire de la modélisation. Pour une thèse théorique de ce type-là, on a besoin de contact avec ses encadrants mais on n'a pas forcément besoin d'être sur place au laboratoire pourvu que l'on ait un accès internet. Dans mon laboratoire, les théoriciens ont continué à encadrer leurs doctorants durant les différentes périodes de confinement avec succès, avec certainement plus de

DISCUSSION

travail de la part des encadrants mais sans que les thésards aient à en pâtir beaucoup. J'ai du mal à comprendre pourquoi cette personne a complètement perdu pied. Le 1er confinement a arrêté la thèse. L'impression que cela donne est qu'il y a eu un peu de biblio au début et plus rien après.

Thierry Forveille : le doctorant s'est retrouvé, par hasard, suite à des vacances, coincé au Liban pendant le confinement, avec une connexion internet semble-t-il très limitée. Cela a été une gêne peut-être plus forte que si le doctorant s'était retrouvé confiné à Grenoble.

Franck Plunian : c'est la raison pour laquelle il a obtenu 4 mois supplémentaires de prolongation, et c'est aussi la raison pour laquelle on s'est dit collectivement que ce serait bien de prolonger la thèse et que l'on a décidé de l'inscrire en 2ème année.

Etes-vous favorable à la demande de réinscription en 3^{ème} année de thèse du doctorant G ?

La commission de la recherche du conseil académique de l'UGA réunie en séance plénière le jeudi 23 septembre 2021 est invitée à donner un second avis à la demande de réinscription en thèse du doctorant G.

Le vote anonyme est opéré en direct avec l'outil de sondage intégré à la salle virtuelle ZOOM.

Le résultat est le suivant :

Membres en exercice	46
Membres présents	25
Membres représentés	8
Nombre de votants	33
Voix favorables	1
Voix défavorables	26
Abstentions ou refus de prendre part au vote	6

Après en avoir délibéré, la commission de la recherche donne, à la majorité de ses membres présents et représentés, un avis défavorable à la demande de réinscription en 3^{ème} année de thèse du doctorant G.



Renouvellement direction LCIS

Présentation par Vincent Berouille

Laboratoire de Conception et d'Intégration des Systèmes (LCIS)

Laboratory on System Design and Integration (LCIS)

Equipe d'accueil 3747
Valence (version 09/2021)
Vincent Beroulle

Main scientific axes (1/2)

▶ **Communicating and Embedded Systems**

- *Methods, Models, and Tools for the Design and the Integration of Systems, from Hardware components to the Systems*

▶ **3 teams:**

- **ORSYS:** Wireless and Smart RF Systems
- **CTSYS:** Safety and Security of embedded and distributed systems
- **CO4SYS:** Modeling, Analyze and Supervision of Complex and Distributed Systems

Main examples of application (2/2)

▶ ***Transversal examples of application***

■ *RFID Systems: Design and Use Cases*

- Physical-level: antenna, tag chip design and RF front-end
- Embedded programming: communication protocols, and system development
- Distributed-level: middleware, applications, and services

■ *Instrumented Environments (natural or human)*

- Natural environments: natural underground networks, water management systems, forest fire detection and monitoring...
- Human environments: smart-home, smart-grids, smart-cities...

▶ ***Other examples***

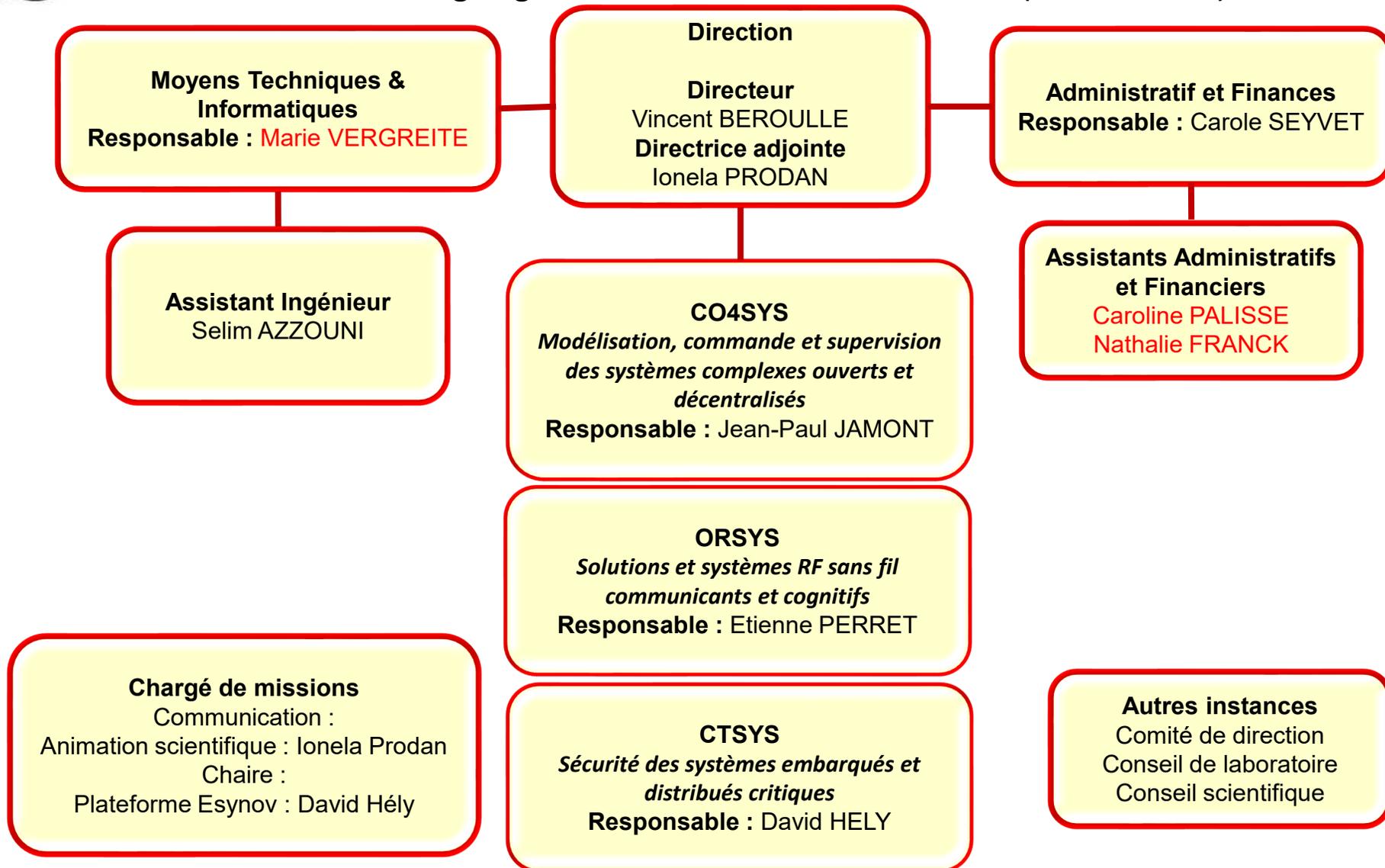
- *Internet and Web object of Things (IoT/WoT)*
- *Complex Cyber-Physical Systems*

Human resources

- ▶ **32 Permanents (8 women)**
 - 8 Full Professors in Computer Science (4), Electronics (2), Automatic (1) and Mathematics (1)
 - 19 Associated Professors with 5 HDR (Authorized to lead PhD students)
 - 2 Technical and 3 Administrative Staff (3/5 CDD)

- ▶ **30-45 Non permanents (4 women)**
 - 24 Ph.D. students
 - 4 Post-docs
 - 10-16 interns per year
 - 1-4 Invited professors or invited Ph.D. students per year

- ▶ **From 60 to 75 people depending on the period...**



* ROUGE = CDD

Laboratory in a nutshell

- ▶ **Computers:** ~ 100 computers or laptops, and 7 servers

- ▶ **3 experimental rooms:** RF, security of embedded systems, and Cyber-Physical-Systems

- ▶ **Laboratory budget**
 - ▶ *Contracts: 800k€/year*
 - ▶ *Recipe: 12k€/year Grenoble INP + 8,5k€/year UGA*
 - ▶ *Common Lab Expenses: 70k€/year*

- ▶ **Publications/year:** 20 journals (+4 books), 45 international conferences (+4 invited)

Laboratory highlights

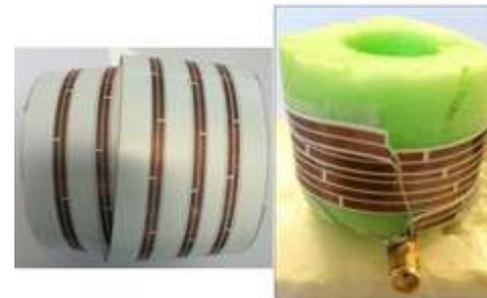
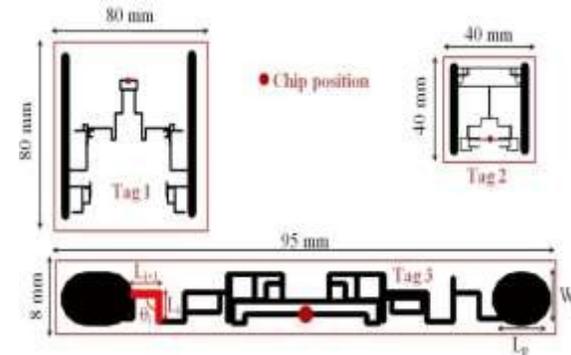
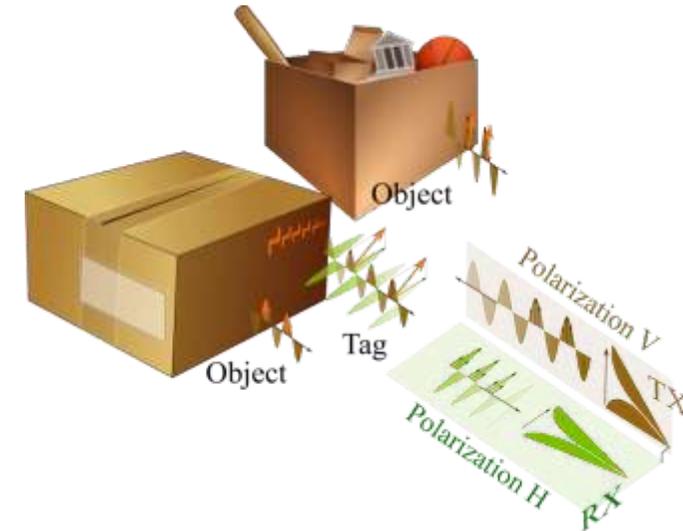
- ▶ **ERC Consolidator Grant « ScarttererID »**
- ▶ **TRUST Industrial Chair**
- ▶ **CyberSecurity Games and Conference (CSAW) Europe**
- ▶ **Participation to numerous federative projects (CyberAlps, PersyvalLAB, CybAir, Circular, etc)**

ORSYS - Scientific issues and research areas

ORSYS

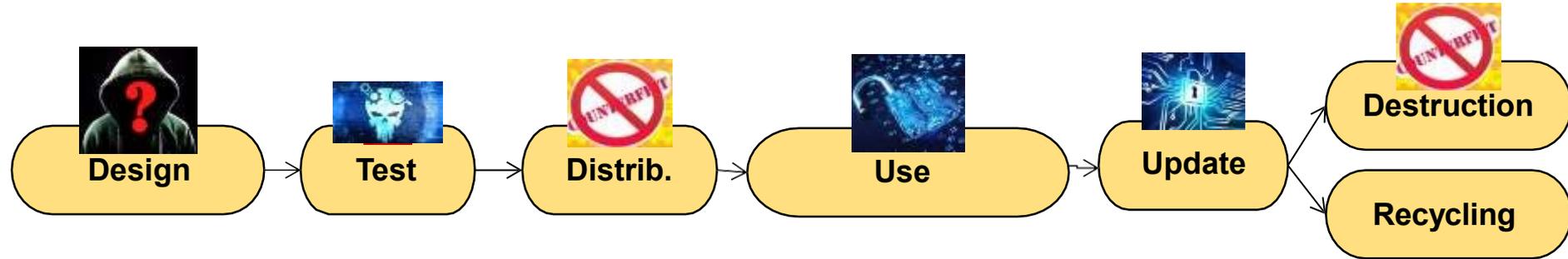
- ▶ Scientific issues
 - *Development of wireless solutions and systems, from design to implementation on real systems.*
 - *Characterization, remote measurement (Wireless) of physical quantities by RF approach.*

- ▶ Research areas
 - *passive transmission systems of information (identification & sensors) based on the principles of **retro-modulation and retro-scattering of EM waves.***
 - *Specific antennas for communications.*

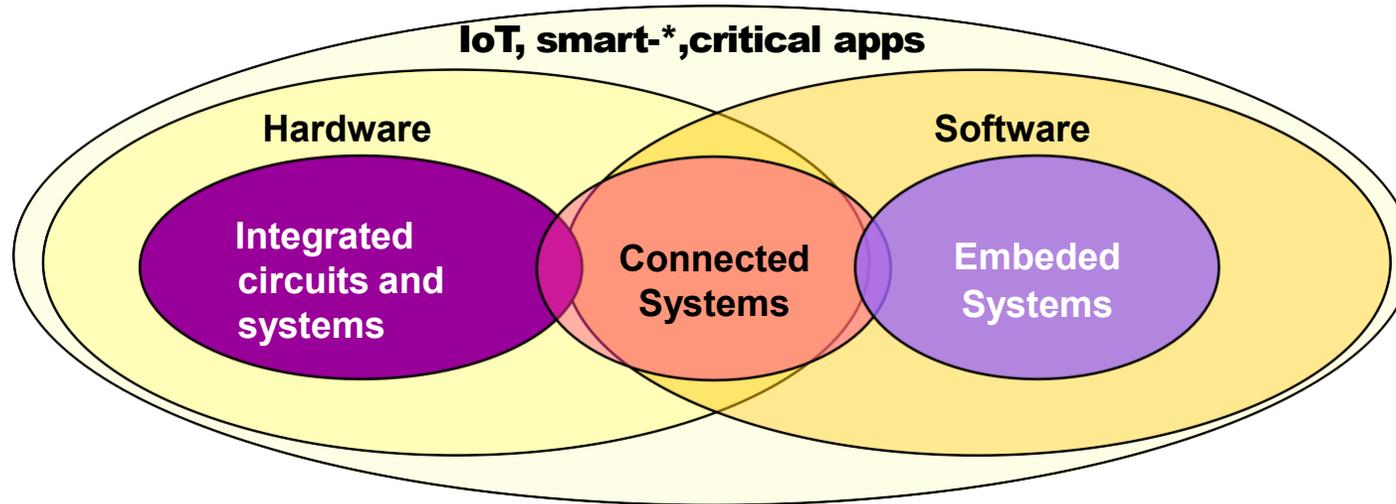


CTSYS - Scientific issues and research areas

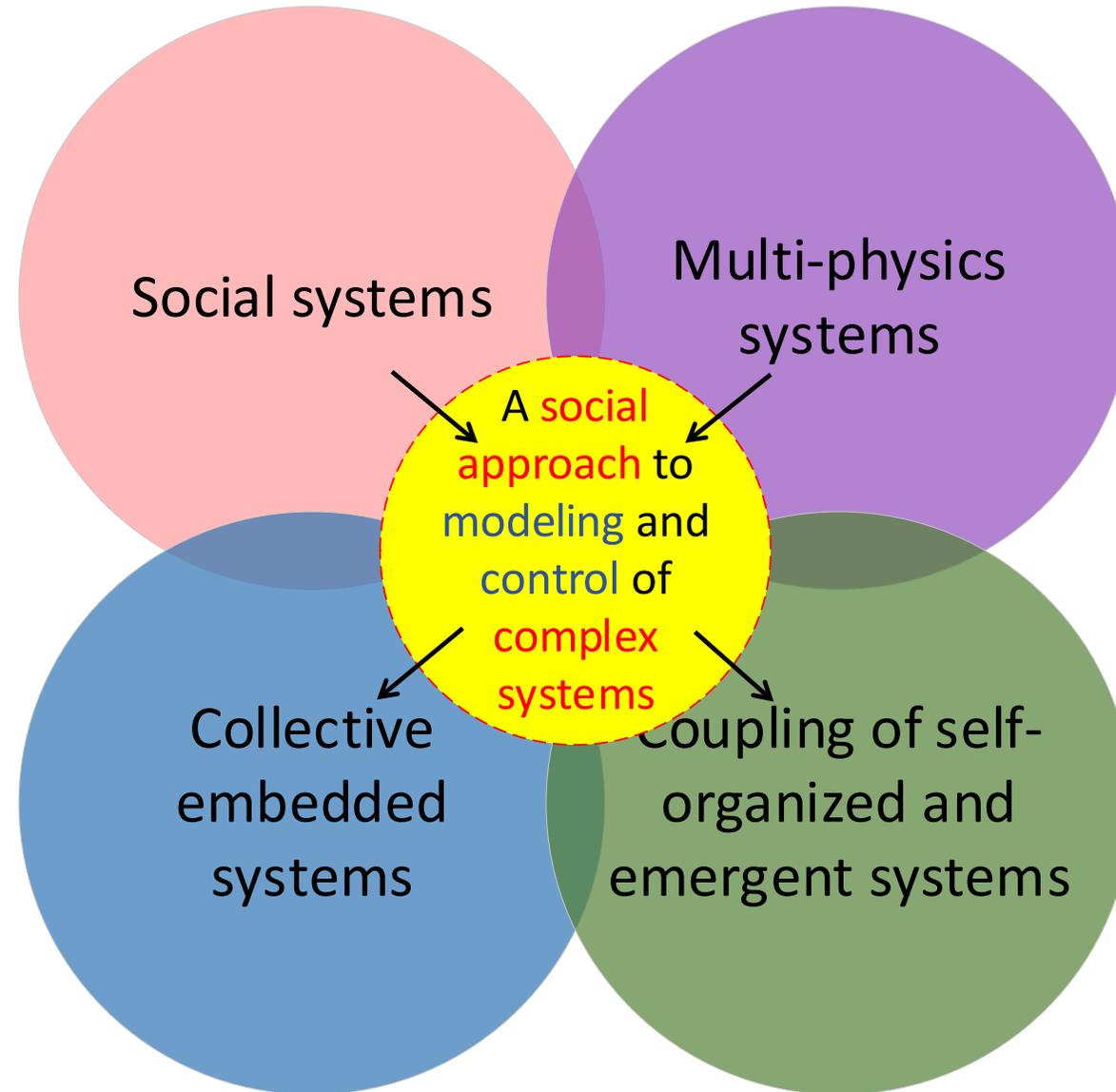
– Security and safety along embedded system life cycle



– Taking into account interaction between hardware and software



CO⁴SYS- Scientific issues and research areas



Perspectives

Continue to participate actively to Grenoble structures

Development of the national and international lab visibility:

- Commitment into new international collaboration projects
- Organization of conferences and journal edition

LCIS: an incubator of new research axes or new labs for the EC of the Valence Campus

DISCUSSION

Marie-Bernadette Lepetit : la commission recherche a voté il y a quelques mois que toute modification de direction de laboratoire devait être précédée d'un vote de l'ensemble des personnels du laboratoire. Je ne trouve pas ce document.

Vincent Berouille : il y a eu un vote du conseil de laboratoire puis une consultation de l'ensemble des personnels. Personne ne s'est opposé, on a envoyé le PV.

Julie Sorba : on a une mention avec le résultat mais sans le libellé de la question posée.

Vincent Berouille : il n'y a pas eu de vote organisé, seulement une consultation.

Marie-Bernadette Lepetit : pourriez-vous nous fournir les résultats d'un vote à bulletin secret de l'ensemble des personnels concernant la proposition de direction de l'unité ? On a besoin de cette pièce pour valider votre nomination.

Vincent Berouille : c'est noté. Nous organisons le vote et vous envoyons le PV.

Marie-Bernadette Lepetit : avez-vous des responsables d'équipes féminines ?

Vincent Berouille : la directrice adjointe est Ionela Pradan. Actuellement, les responsables des 3 équipes sont des hommes mais il est prévu qu'une femme devienne responsable de l'équipe CTSYS.

Pascal Perrier : en regardant le budget on se rend compte du poids très fort du projet ERC. Comment fonctionnez-vous en dehors de cette ERC ? Votre budget est relativement faible.

Vincent Berouille : le budget est stable depuis 10 ans ; avant l'ERC, le laboratoire avait un budget de 800 k€ par an, sensiblement le même qu'aujourd'hui. Les personnels mènent d'autres projets, notamment avec l'industrie.

Les conseillers souhaitent attendre les résultats du vote de l'ensemble des personnels du laboratoire avant de rendre un avis sur la nouvelle direction du laboratoire.

Ce point sera mis au vote des conseillers lors de la CR du 21 octobre.



Renouvellement direction **IPHIG**

Présentation par Denis Perrin

Election de la direction de l'Institut de Philosophie de Grenoble (IPhiG)

Denis Perrin (directeur)

Commission recherche du CAC

23.09.2021



Mon CV

- Directeur de l'antenne grenobloise de l'ED régionale de philosophie, depuis 2021
- Réélection à la direction de l'IPhiG, 2021
- Professeur 1^{ère} classe, depuis 2020
- PEDR, depuis 2019
- Direction de PPL, 2017-2021
- Professeur de philosophie du langage et de l'esprit à l'UGA, depuis 2017 (habilitation EHESS en 2016)
- Membre junior de l'IUF (2010-2015)
- Maître de conférences de logique et philosophie contemporaine à l'UGA, 2004-2017 (doctorat UPMF-Paris1 en 2003)
- Elève de l'ENS-Ulm (1993-1998)

Présentation de l'IPhiG

- 11 membres titulaires (dont 7 HDR, 2 chercheurs étrangers)
- 27 doctorants (allemand, brésilien, lithuanien, polonais)
- financement à 80% par contrats de recherche
- inséré dans de nombreux réseaux internationaux (Allemagne, Angleterre, Brésil, Chine, Italie ...)
- inséré dans de nombreuses collaborations locales (CHU, droit, MSH, psychologie)

- quelques faits marquants



- obtention d'un poste PU environné IDEX en 2018
- création du Centre de Philosophie de la Mémoire (publications de haut niveau, post-doctorants, événements internationaux) en 2018
- création de la chaire « éthique et intelligence artificielle » MIAI en 2019
- actuellement deux membres de l'IUUF, depuis 2018 et depuis 2021

Bilan de la première mandature

- Statuts, nom
- Revue (*Pistes*, Vrin)
- Renforcement de la formation doctorale
- Renforcement de la cohésion interne (projets de recherche communs, réflexion collective sur la stratégie scientifique)
- Affirmation d'une identité forte : interdisciplinaire, internationale, appliquée, sur les axes suivants
 - Axe 1 : Pratiques : valeurs, normes, institutions
 - Axe 2 : Esprit : cognition et langage
 - Axe 3 : Histoire de la philosophie
- Développement des collaborations aux plans local, national et international

Bilan de la première mandature

- Dernier rapport HCERES
- « L'équipe bénéficie d'une **identité scientifique claire** ... Il faut souligner que l'unité s'est restructurée de telle sorte qu'elle **gagne en cohésion**. ... L'unité s'est resserrée **sur les champs et les orientations sur lesquels elle peut prétendre à l'excellence** ... elle a su gagner en cohésion et **rendre ses recherches largement visibles**. Elle est devenue, pour beaucoup d'entités en France et à l'étranger, **un partenaire important**. **L'internationalisation de ses recherches** est également à souligner ... **Les atouts de l'IPhiG sont nombreux, ils concernent l'excellence et la densité des activités et des productions scientifiques, la forte cohésion et la collaboration des membres de l'équipe, le bien-être** qui se dégage de l'organisation et de la vie de l'unité, mentionné à plusieurs reprises par les instances rencontrées »

Projet pour la seconde mandature

- Continuité
 - Collégialité sur les choix stratégiques ; maintien de ces choix
 - Attention et incitation aux collaborations possibles à l'intérieur et avec l'extérieur
 - Défense de la pérennité de l'unité de recherche
- Contrats de recherche d'envergure
- Renforcement de l'effectif
- Doctorat : recrutement, formation, financement
- Poursuivre le développement du post-doctorat
- Développement des publications dans les revues de très haut niveau

Vote et résultats

VOTE : A l'issue de la consultation, un vote a eu lieu le 8 juillet 2021

Nombre de votants : 14

Suffrages exprimés : 14

Question : « souhaitez-vous que Denis Perrin renouvelle son mandat au poste de directeur de l'IPhiG ? »

OUI : 14

NON : 0

Abstention : 0

Denis Perrin est élu au poste de directeur, sous réserve de l'avis de la Commission Recherche du Cac de l'UGA.

=> *Information personnels de l'unité avril 2021*

=> *Appel à candidature 21-24 juin 2021 – Annonce 1 candidature au 25 juin*

=> *Vote personnels de l'unité 8 juillet 2021*

Les conseillers n'ont pas de question.

La commission de la recherche de l'UGA réunie en séance plénière le jeudi 23 septembre 2021 est invitée à donner un avis sur la proposition de direction de l'Institut de Philosophie de Grenoble, IPhiG, EA3699, UGA, à compter du 1er septembre 2021 :

Directeur : Denis Perrin, PR UGA

Directrice adjointe : Marlène Jouan, MCF UGA, en fonction depuis le 1^{er} janvier 2021

Approuvez-vous la proposition de direction de l'IPHiG ?

Le vote anonyme est opéré en direct avec l'outil de sondage intégré à la salle virtuelle ZOOM.
Le résultat est le suivant :

Membres en exercice	46
Membres présents	25
Membres représentés	8
Nombre de votants	33
Voix favorables	33
Voix défavorables	0
Abstentions ou refus de prendre part au vote	0

Après en avoir délibéré, la commission de la recherche approuve, à l'unanimité de ses membres présents et représentés, le renouvellement de la direction de l'IPHiG.



**Approbation
relevé de décisions
CR plénière – 24 juin 2021**



Julie Sorba : dans le compte rendu du 24 juin il est question d'un reliquat et on voudrait en savoir plus sur le suivi de ce reliquat.

Caroline Bertonèche : la réponse d'Hervé Courtois et d'Anne Dalmasso est favorable. La procédure est lancée ; il faut s'adresser à Anne Dalmasso en cas de besoins spécifiques.

=====

Le relevé de décisions de la séance plénière de la commission recherche du 24 juin 2021 est mis au vote des conseillers.

Approuvez-vous le relevé de décisions de la CR plénière du 24 juin 2021 ?

Le vote anonyme est opéré en direct avec l'outil de sondage intégré à la salle virtuelle ZOOM.
Le résultat est le suivant :

Membres en exercice	46
Membres présents	25
Membres représentés	8
Nombre de votants	33
Voix favorables	31
Voix défavorables	0
Abstentions ou refus de prendre part au vote	2

Après en avoir délibéré, la commission de la recherche approuve, à la majorité de ses membres présents et représentés, le relevé de décisions de la séance plénière de la commission recherche du 24 juin 2021.



**Approbation
relevé de décisions
CR plénière – 6 juillet 2021**

Les conseillers n'ont pas de remarque.

=====

Le relevé de décisions de la séance plénière de la commission recherche du 6 juillet 2021 est mis au vote des conseillers.

Approuvez-vous le relevé de décisions de la CR plénière du 6 juillet 2021 ?

Le vote anonyme est opéré en direct avec l'outil de sondage intégré à la salle virtuelle ZOOM.
Le résultat est le suivant :

Membres en exercice	46
Membres présents	25
Membres représentés	8
Nombre de votants	33
Voix favorables	30
Voix défavorables	0
Abstentions ou refus de prendre part au vote	3

Après en avoir délibéré, la commission de la recherche approuve, à la majorité de ses membres présents et représentés, le relevé de décisions de la séance plénière de la commission recherche du 6 juillet 2021.



Questions diverses



GT accompagnement des chercheurs et enseignants-chercheurs aux projets de recherche

La composition du GT doit être renouvelée suite au départ de certains membres.

Composition actuelle

Gilles Debizet - liste SGEN-CFDT UNSA - pôle PSS

Julie Sorba - liste CGT-FSU - pôle SHS

Pierre Hily-Blant - liste EPUI- pôle PAGE

Pascal Perrier - liste CGT-FSU - pôle MSTIC

Nassira Boudjada – liste CGT-FSU - pour PEM

Le GT a besoin d'être complété par :

Une personne de la liste EPUI, pôle CBS pour remplacer Corinne Ravelet

Une personne de la liste EPUI, pôle PSS pour remplacer Sabine Lavorel

Une personne de la liste SGEN-CFDT UNSA pour remplacer Didier Schwab et Yves Wouters

Candidature :

Natacha Seigneuret - liste SGEN-CFDT UNSA - pôle SHS

GT accompagnement des chercheurs et enseignants-chercheurs aux projets de recherche

Gilles Debizet souhaiterait que la CR entérine la candidature de Natacha Seigneuret et que d'autres candidatures soient proposées et validées lors de la prochaine CR.

Le GT souhaite traiter d'autres sujets que l'accompagnement des chercheurs et enseignants-chercheurs aux AàP. Pour élargir les bonnes volontés, des membres de la CFVU pourraient intégrer le GT. Il ne serait pas inintéressant d'avoir des collègues porteurs d'autres dimensions de l'établissement.

Caroline Bertonèche : une annonce sera faite en CAc. Les candidats intéressés doivent se rapprocher de Julie Sorba et Pierre Hily-Bant.

Suivi des doctorants dont la demande de réinscription en thèse avait été validée en CR

Pascal Perrier : il serait intéressant d'avoir des nouvelles des doctorants dont la demande de réinscription avait été validée par la CR. Ce serait bien de programmer un point à ce sujet lors de la prochaine CR.

Caroline Bertonèche : nous pouvons ajouter ce point lors de la prochaine CR.